Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

“VOIE VERTE ENTRE RENNES ET VITRE”

Annexe 2 : CONCERTATION

PHASE 1 : AMÉNAGEMENT ENTRE CESSON-SÉVIGNÉ ET CORNILLÉ

Cette annexe regroupe les principales étapes de la concertation menée.

Année 2009

Exposition publique réalisée entre le 13 novembre et le 04 décembre dans les différentes communes concernées par le projet :

- Date des expositions,
- Panneaux présentés lors de l'exposition itinérante

Année 2014

Reprise de la concertation auprès des communes et EPCI :

- Powerpoint de présentations aux élus,
- 11 Juin 2014 : présentation aux élus de la communauté de communes de Chateaugiron et commune de Brécé,
- 18 Juin 2014 : présentation aux élus de la communauté de communes de Vitré communauté,
- 15 Juillet 2015 : réunion à Chateaubourg

Année 2016

Reprise du dossier.
Réunion de présentation et mise au point du tracé le 21 Avril 2016

Mairie	*Semaine*	*Permanence*	*Grilles*
♦ **ACIGNE**	13au 20 novembre 09	***Mercredi 18/11 matin***	***Mairie***
♦ **BRECE**	13au 20 novembre 09	***Vendredi 20/11 matin***	***Mairie***
♦ **NOYAL SUR VILAINE**	13 au 25 novembre 09	***Vendredi 20/11 matin***	***Mairie***
♦ **CHATEAUBOURG**	13 au 20 novembre 09	***Jeudi 19/11 matin***	***Mairie***
♦ **POCE LES BOIS**	13 au 20 novembre 09	***Jeudi 19/11 matin***	***CG***
♦ **CESSON SEVIGNE**	20 au 27 novembre 09	***Jeudi 26/11 matin***	***Mairie***
♦ **RENNES**	20 au 27 novembre 09		***RM***
♦ **SERVON SUR VILAINE**	26/11 au 04/12 09	***Vendredi 4/12 matin***	***CG***
♦ **SAINT AUBIN DES LANDES**	20 au 27 novembre 09	***Vendredi 27/11 matin***	***CG***
♦ **SAINT DIDIER**	20 au 27 novembre 09	***Vendredi 27/11 matin***	***CG***
♦ **THORIGNE FOUILLARD**	27 novembre au 4 décembre 09	***Vendredi 4/12 matin***	***Mairie***
♦ **SAINT JEAN SUR VILAINE**	27 novembre au 4 décembre 09	***Jeudi 3/12 matin***	***Mairie***
♦ **VITRE**	27 novembre au 4 décembre 09	***Jeudi 3/12 matin***	***Mairie***

Réalisation d'une Voie Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Direction des Grands Travaux d'Infrastructures

Le contexte du projet

Le projet concerne 3 Communautés de communes, traverse 13 communes et s'inscrit dans le maillage régional des Véloroutes et Voies Vertes

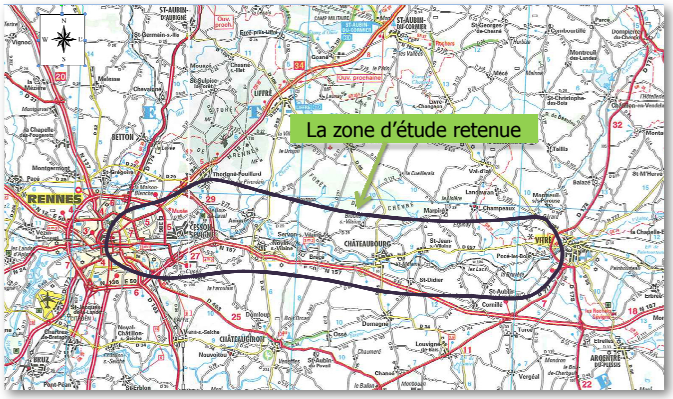

Le projet de Voie Verte entre Rennes et Vitré est inscrit au Schéma Régional Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne. Cet aménagement s'intègrera à terme au réseau structurant cyclable du Plan Vélo Départemental.

Cette opération concerne les 3 Communautés de communes suivantes : Rennes Métropole, la Communauté de communes du Pays de Châteaugiron et Vitré Communauté.

13 communes sont territorialement empruntées : Rennes, Cesson-Sévigné, Thorigné-Fouillard, Acigné, Noyal-sur-Vilaine, Servon-sur-Vilaine, Châteaubourg, Brécé, Saint-Didier, Saint-Jean-sur-Vilaine, Saint-Aubin-des-Landes, Pocé-les-Bois et Vitré.

Après proposition et accord des collectivités concernées, le Département porte la maîtrise d'ouvrage de l'étude de cette opération afin d'assurer une cohérence d'aménagement sur l'ensemble des EPCI.

A l'issue de la présente concertation, le projet sera affiné et fera l'objet d'une étude d'impact. L'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est prévue début 2011.

Réalisation d'une Voie Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Direction des Grands Travaux d'Infrastructures

Les caractéristiques du site

Des contraintes et enjeux dont il convient de tenir compte

Dans la continuité du schéma des liaisons douces engagé par Rennes Métropole, le projet de Voie Verte a pour origine la Plaine de Baud à Rennes et prend fin en entrée ouest de Vitré. Son tracé doit tenir compte des contraintes diversifiées du site et des enjeux en présence.

La Plaine de Baud à Rennes

Randonnées à Servon-sur-Vilaine

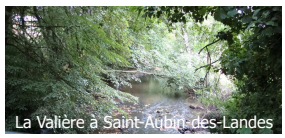
La Valière à Saint-Aubin-des-Landes

PN sur RD34 à Pocé-les-Bois

Desserte agricole à Vitré

Les contraintes et les enjeux en présence

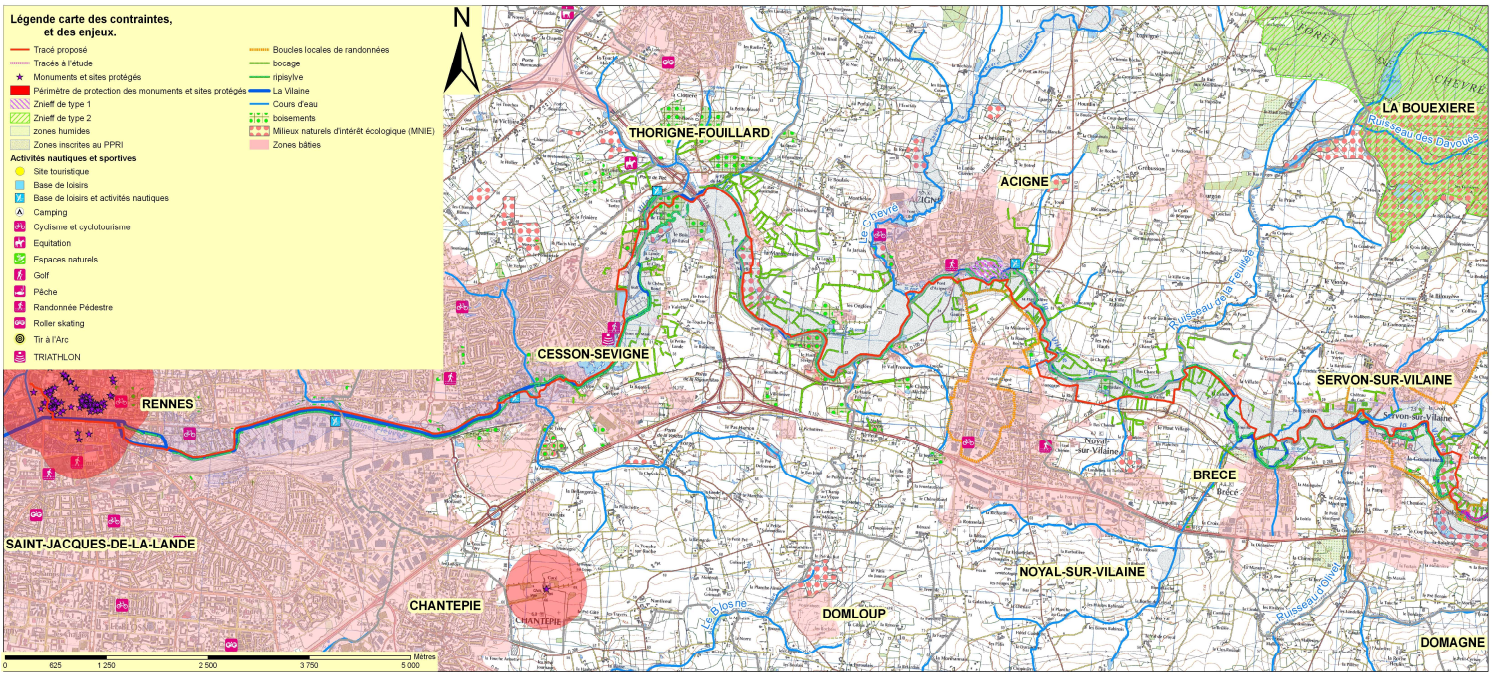

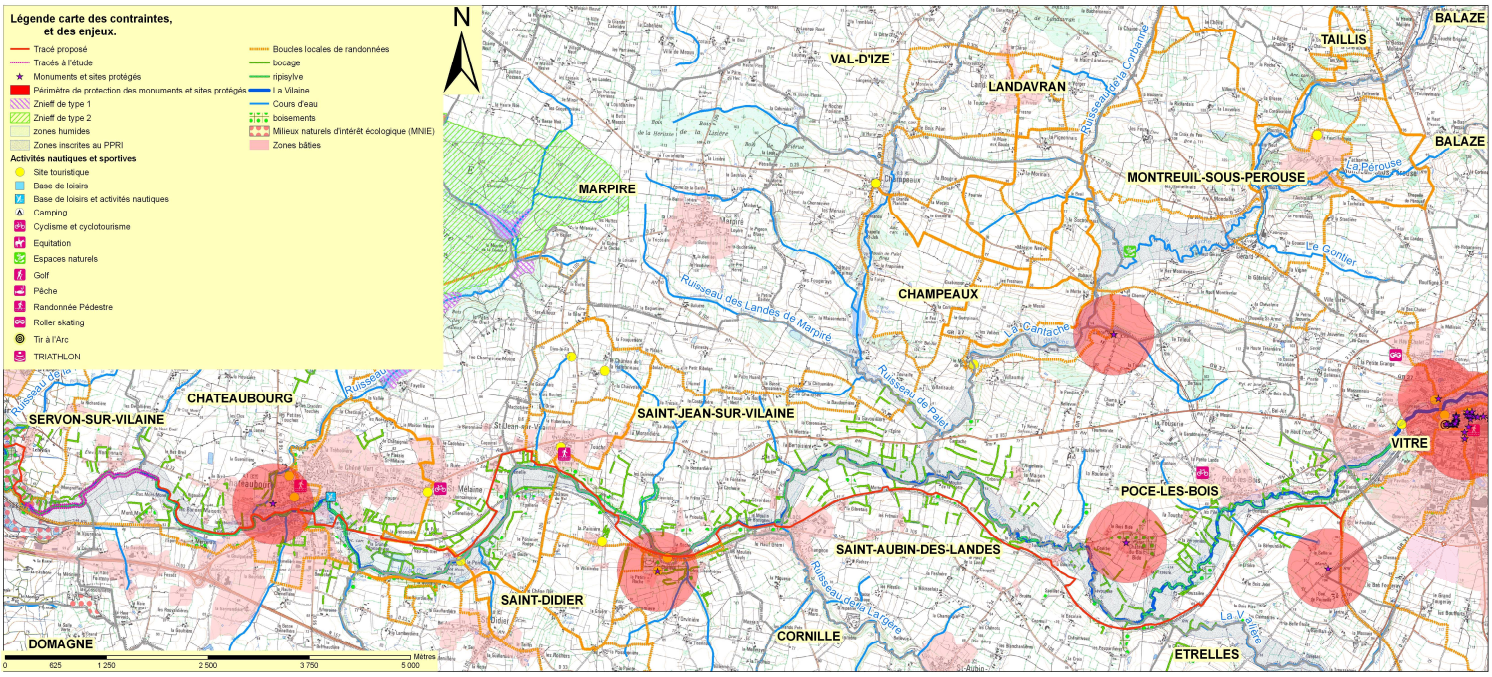

Réalisation d'une Voie Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Direction des Grands Travaux d'Infrastructures

La présentation générale du projet

Le projet doit satisfaire aux objectifs suivants :

- développer et renforcer les infrastructures de loisirs et touristiques de la région ;
- faire découvrir les richesses patrimoniales et paysagères locales ;
- aménager une **voie en site propre** pour les usagers non-motorisés ;
- créer une **épine dorsale des liaisons douces** entre Rennes et Vitré.

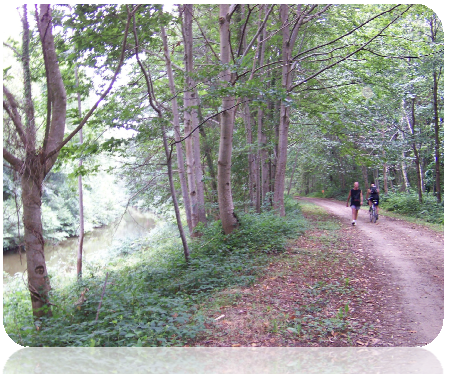

Les caractéristiques de l'itinéraire

En suivant les méandres de La Vilaine, la longueur de la Voie Verte sera de l'ordre de 60 km, pour relier les pôles urbains de Rennes et Vitré, via celui de Châteaubourg.

Sauf impossibilité technique ou règlementaire, son aménagement en bord de rivière sera privilégié. Un traitement paysager naturel assurera une parfaite intégration de la voie et de ses dépendances.

Son tracé facilitera l'accès aux activités sportives et de loisirs, notamment celles liées à La Vilaine : pratique du canoë-kayak, pêche.

Une liaison directe, ou aisée, sera privilégiée avec les boucles de randonnées (pédestres, équestres, VTT) présentes dans la zone d'étude.

En zones urbaines et périurbaines, la Voie Verte sera un encouragement aux liaisons douces domicile-travail.

Le parti d'aménagement retenu

L'itinéraire sera accessible à tous, confortable et attractif grâce à un tracé :

- respectant des pentes faibles ou nulles (< 4%) ;
- aménagé de préférence en bordure de la Vilaine pour sa (re)découverte ;
- en création et/ou reconversion de voies existantes : berge de cours d'eau, chemin forestier, chemin communal… ;
- dont le revêtement permettra la circulation aisée des personnes à mobilité réduite.

La piste roulante aura une largeur moyenne de 3 m pour permettre le croisement et le dépassement des usagers, ainsi que le passage des engins d'entretien et de secours ; elle sera bordée d'accotements enherbés d'une largeur de 1 m.

Schéma de principe

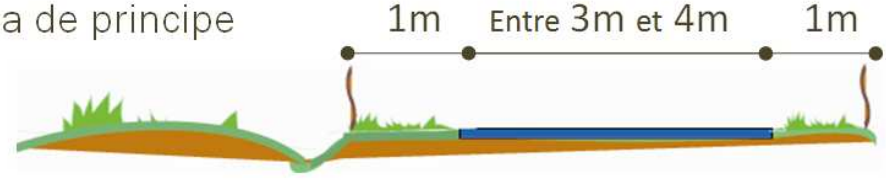

Les équipements annexes à la Voie Verte (aires de stationnement, passerelles…) seront précisés dans les prochaines phases d'étude, une fois le tracé adopté.

Réalisation d'une Voie Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Direction des Grands Travaux d'Infrastructures

La présentation des cheminements envisagés

La recherche du meilleur tracé pour la Voie Verte

Dans un premier temps, il a été recherché un positionnement du tracé de la Voie Verte au plus près du cours de La Vilaine sur l'ensemble de l'itinéraire. Dans un second temps, au regard des contraintes et des enjeux, la concertation étroite engagée avec les Communautés de communes et communes concernées a conduit à s'écarter ponctuellement de celui-ci.

Les cheminements envisagés

L'évolution des cheminements envisagés est présentée sur les vues aériennes suivantes, depuis le Canal Saint-Martin à Rennes, jusqu'à l'arrivée sur Vitré.

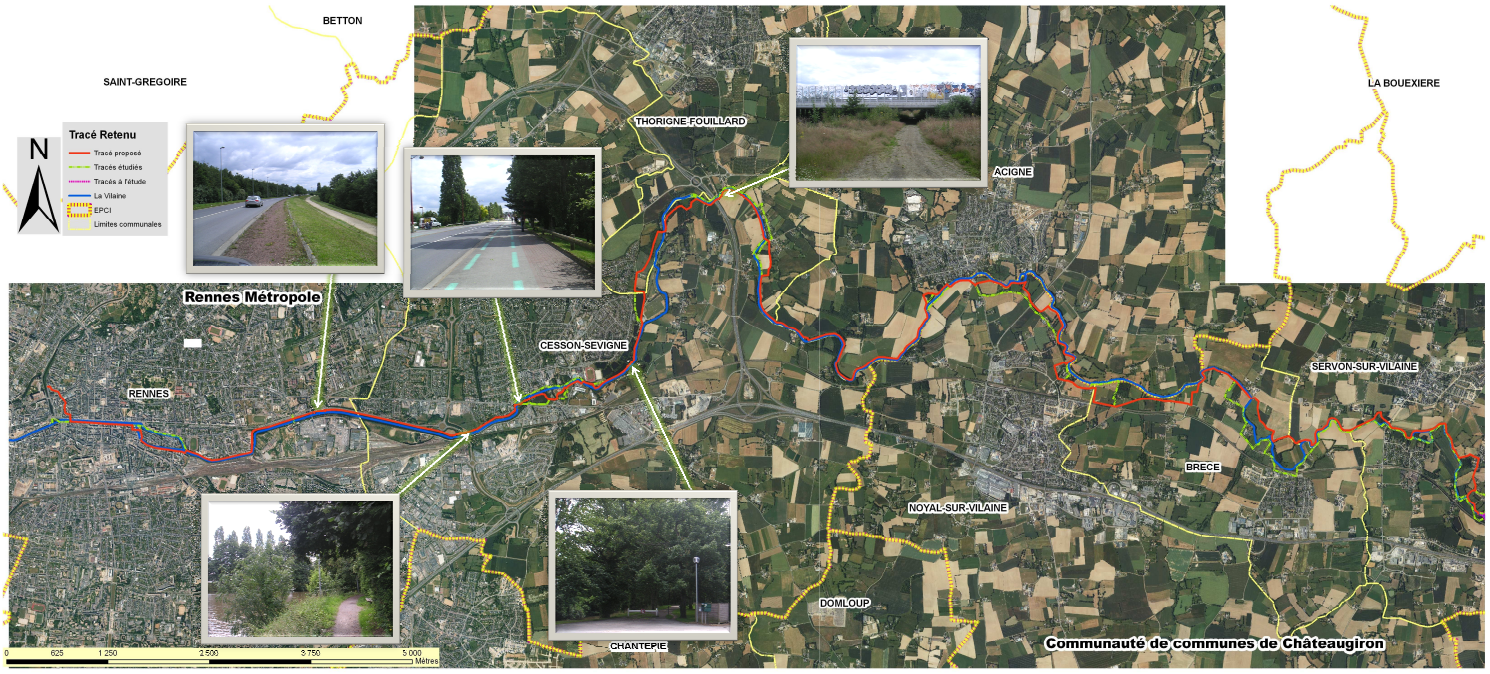

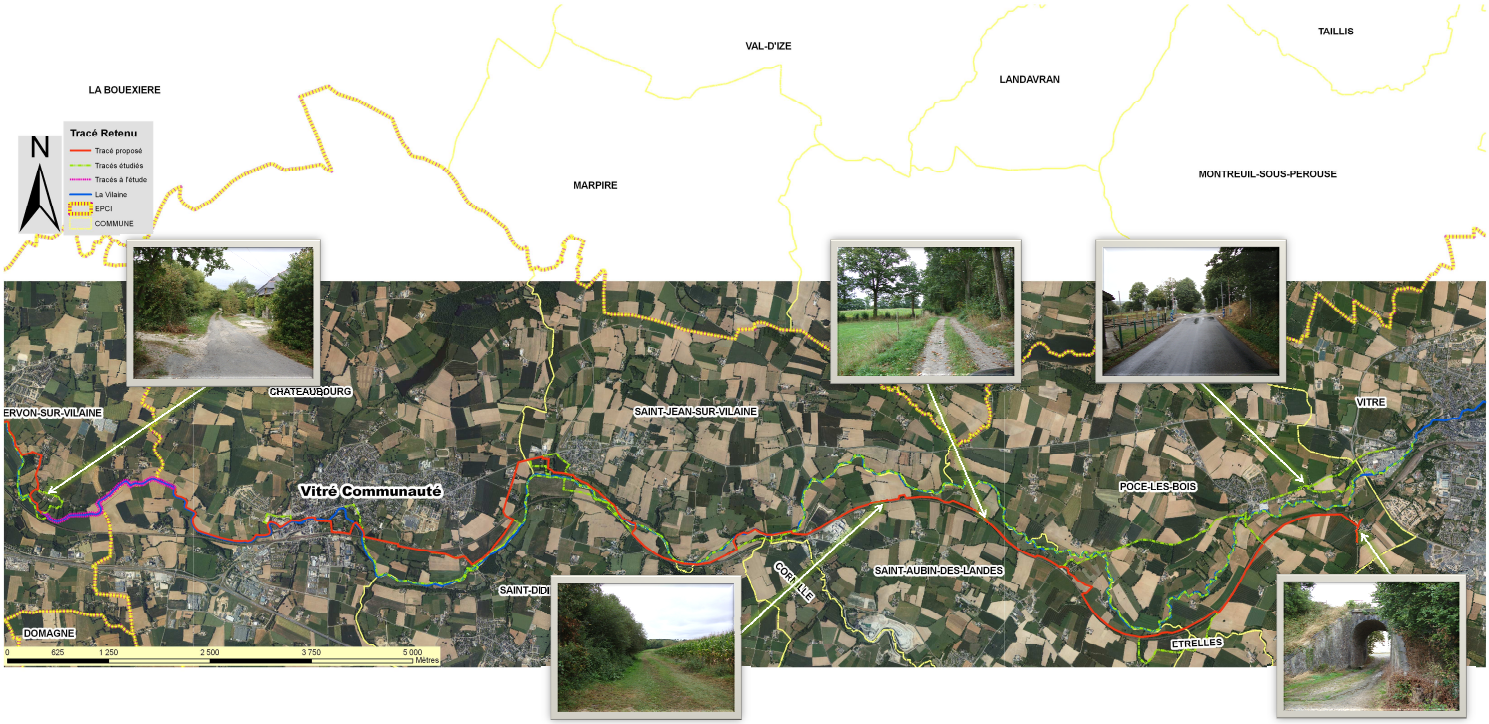

Réalisation d'une Voie Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Direction des Grands Travaux d'Infrastructures

Les raisons du choix de la solution proposée

Les principes ayant participé au choix du tracé de la Voie Verte

- ❑ S'efforcer de suivre La Vilaine au plus près, sauf impossibilité notoire (traversée de parcelle privée, largeur d'emprise insuffisante…)
- ❑ Favoriser un tracé sur des terrains déjà acquis par les communes en bordure de La Vilaine
- ❑ Éviter, de façon systématique, les zones humides
- ❑ Réutiliser les chemins existants chaque fois que cela est possible, afin de limiter les acquisitions de terres agricoles (chemins de randonnée, chemins creux, desserte agricole)
- ❑ Limiter les traversées de routes départementales et sécuriser les traversées inévitables
- ❑ Limiter le nombre de franchissements de La Vilaine par des passerelles, afin de réduire les coûts
- ❑ Desservir les équipements ou espaces sportifs et de loisirs en relation avec La Vilaine (centres de Canoë-Kayak, d'aviron, zone de pêche)
- ❑ Assurer, chaque fois que cela est possible, une liaison directe avec les boucles de randonnées locales existantes

Parmi les points durs ayant justifié une adaptation du tracé de la Voie Verte

- ❑ Une largeur d'emprise insuffisante pour réaliser un site propre le long de La Vilaine ou en bord de route (traversée de hameau, porte d'entrée au château classé de Bois Bide en bord immédiat de chaussée, franchissement d'un passage à niveau ferroviaire…)
- ❑ Un franchissement de route dangereux (problème de visibilité, niveau de trafic élevé…)
- ❑ La traversée d'un périmètre de protection de monument historique éloigné de La Vilaine (château classé de Bois Bide), donc difficile à justifier
- ❑ Une difficulté de franchissement de La Vilaine, de la voie ferrée ou d'une voie très circulée
- ❑ Un tracé débouchant dans une propriété privée

- ❑ Un préjudice notoire pour une exploitation agricole
- ❑ L'absence d'intérêt paysager, patrimoniale… sur un linéaire trop long…

Réalisation d'une Voie Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Direction des Grands Travaux d'Infrastructures

La solution soumise à la concertation

La présentation de la solution proposée

Le projet, prévu longer La Vilaine, s'en écarte assez rarement et uniquement lorsque les contraintes d'occupation du sol l'imposent ou que sa réalisation entraine un surcoût pour la collectivité pouvant remettre en cause son utilité publique (multiplication des passerelles, protections contre les crues, acquisitions foncières…). Sur l'essentiel de son tracé, la Voie Verte est aménagée en site propre hors agglomération ; ponctuellement elle peut s'appuyer, en mixité, sur une desserte agricole ou être aménagée en partage avec la voirie routière existante. Dans le premier cas, la structure de la voie circulable doit pouvoir supporter le poids des engins agricoles ; dans le second, une séparation physique ou une signalisation spécifique permet d'assurer la sécurité des usagers. Enfin, les sections autorisant le passage des cavaliers dissocient les fonctions grâce à un accotement enherbé spécifique pour accueillir les chevaux.

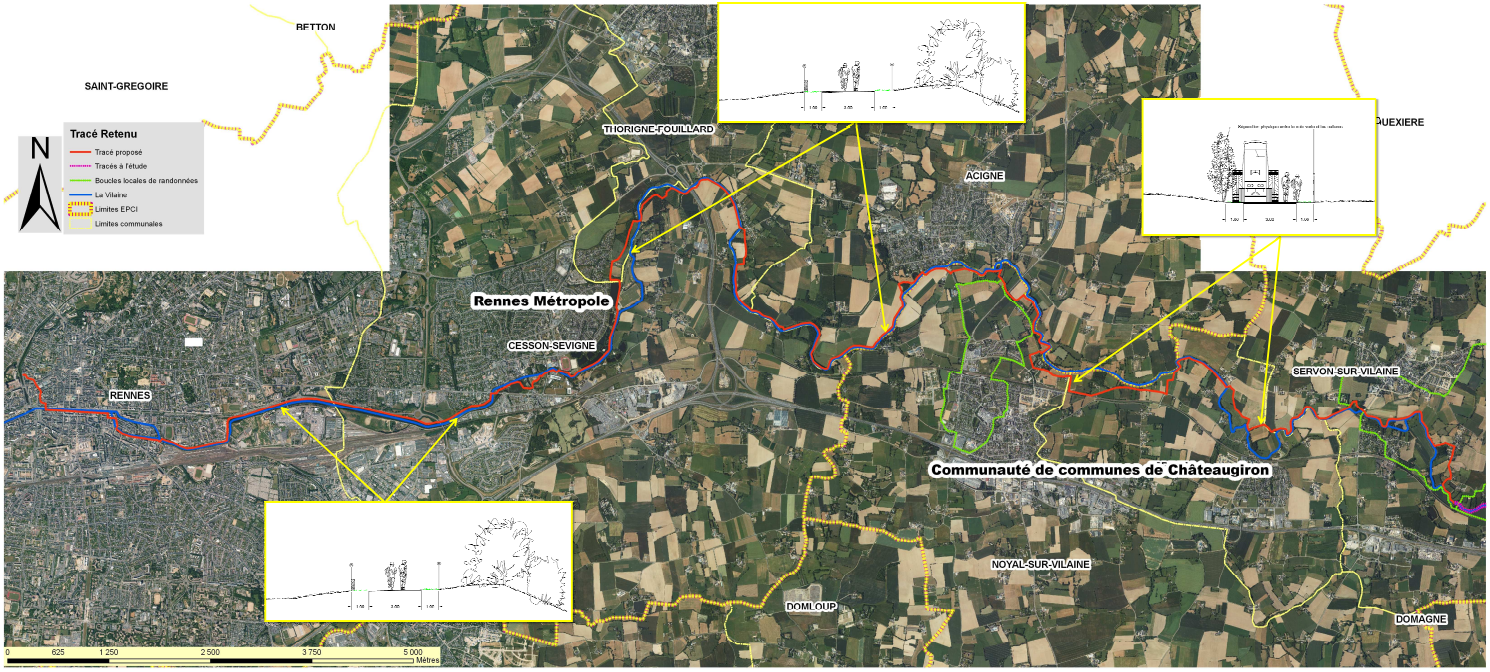

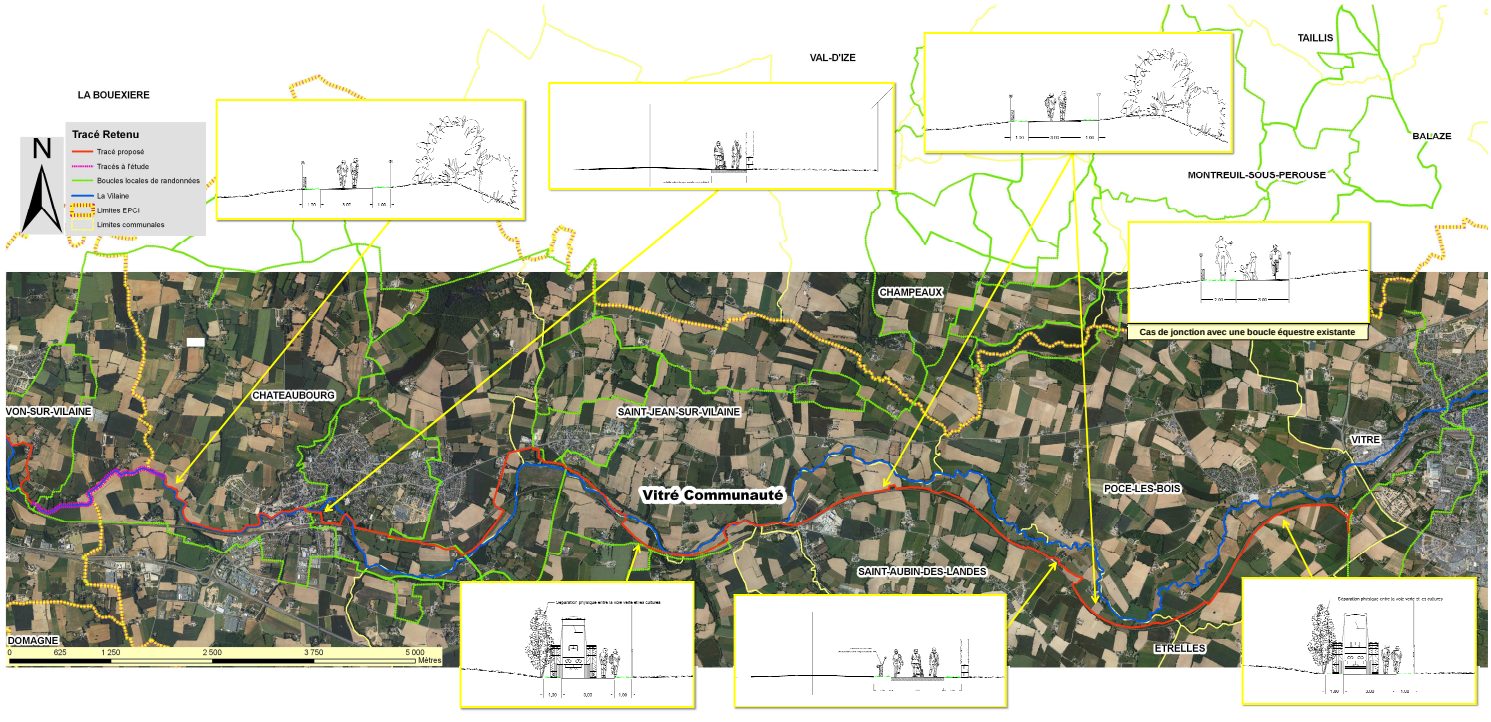

Equilibre territorial

Garantir aux territoires les mêmes chances de développement

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Projet de voie verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

> Point d'étape - 11 avril 2014
> AEPE-Gingko

> Objet de l'opération

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

- L'opération a pour objet la création d'une voie verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré, projet d'itinéraire cyclable d'une longueur d'environ 53 km.

- Ce projet a été initié en 2007 par trois E.P.C.I : Rennes-Métropole, Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron et Vitré-Communauté.

- Le Département d'Ille-et-Vilaine porte la maîtrise d'ouvrage de l'étude de cette opération = assurer une cohérence d'aménagement sur l'ensemble.

- La phase opérationnelle sera définie ultérieurement après identification des maîtres d'ouvrage intéressés par le projet.

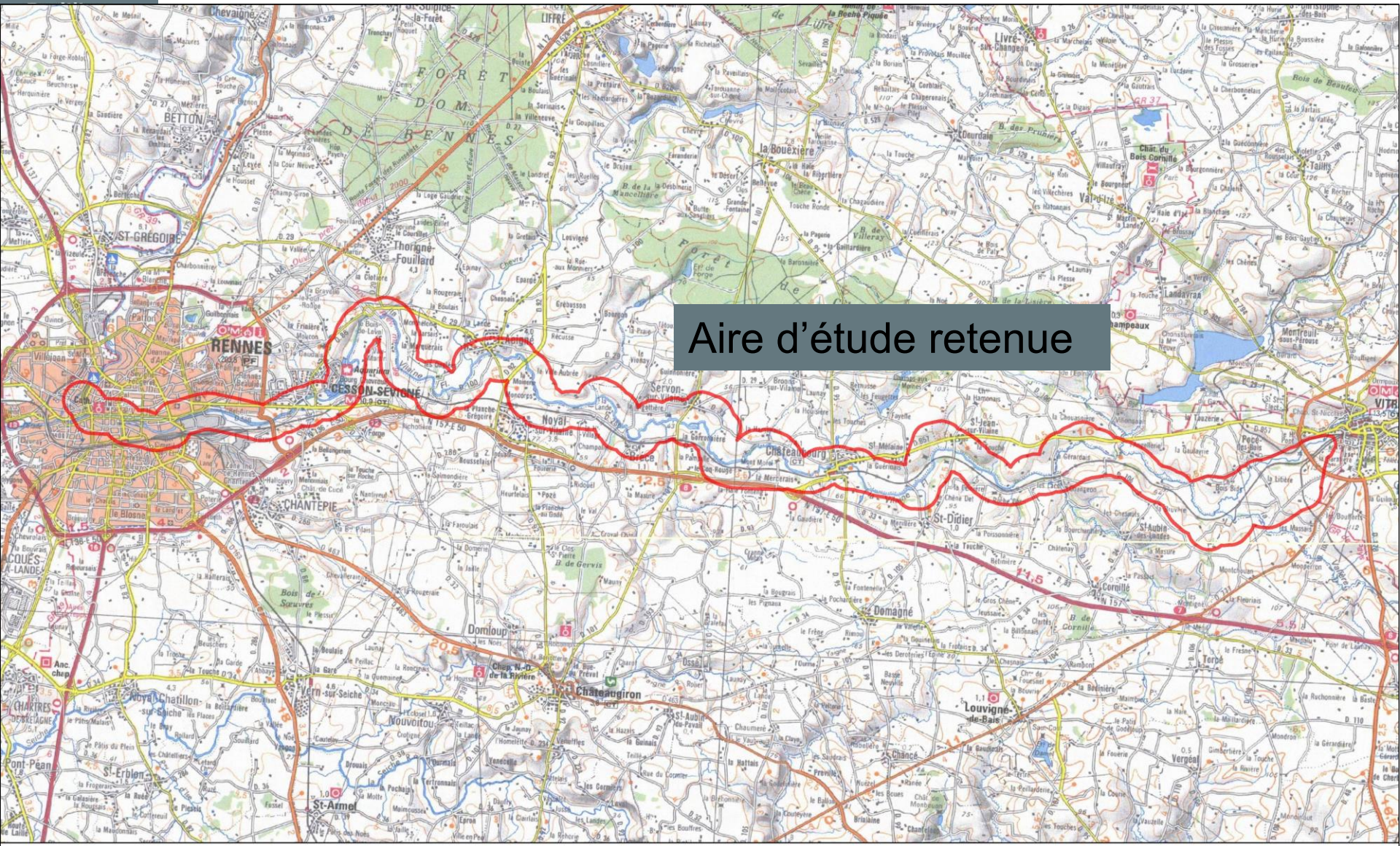
Aire d'étude retenue
Périmètre d'étude
Fond de carte : IGN100
Sources : AEPE Gingko
Réalisation : AEPE-Gingko, 2013
0 1 2 4 km

> Rappels historiques

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

- De larges phases de concertation avec les élus locaux et acteurs locaux (agriculteurs, …) ont permis de mettre en avant les différentes contraintes du site au regard du tracé proposé et les attentes des acteurs locaux.

- Ces éléments ont été pris en compte dans la mesure du possible, et ont conduit à certaines modifications et adaptations du projet. Les études préliminaires ont conclu au cours de l'hiver 2009 à la présentation d'une exposition publique commune.

> Objet de l'enquête

L'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique porte sur :

- les travaux nécessaires à la réalisation de la Voie Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré (Département d'Ille-&-Vilaine);

- la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des toutes ou partie des communes traversées qui sont les suivantes :

  - Rennes ;
  - Cesson-Sévigné ;
  - Thorigné-Fouillard ;
  - Acigné;
  - Noyal-sur-Vilaine ;
  - Brécé ;
  - Servon-sur-Vilaine ;
  - Châteaubourg ;
  - Saint-Didier ;
  - Saint-Jean-sur-Vilaine ;
  - Cornillé ;
  - Saint-Aubin-des-Landes ;
  - Pocé-les-Bois ;
  - Etrelles ;
  - Vitré.

>La procédure administrative

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

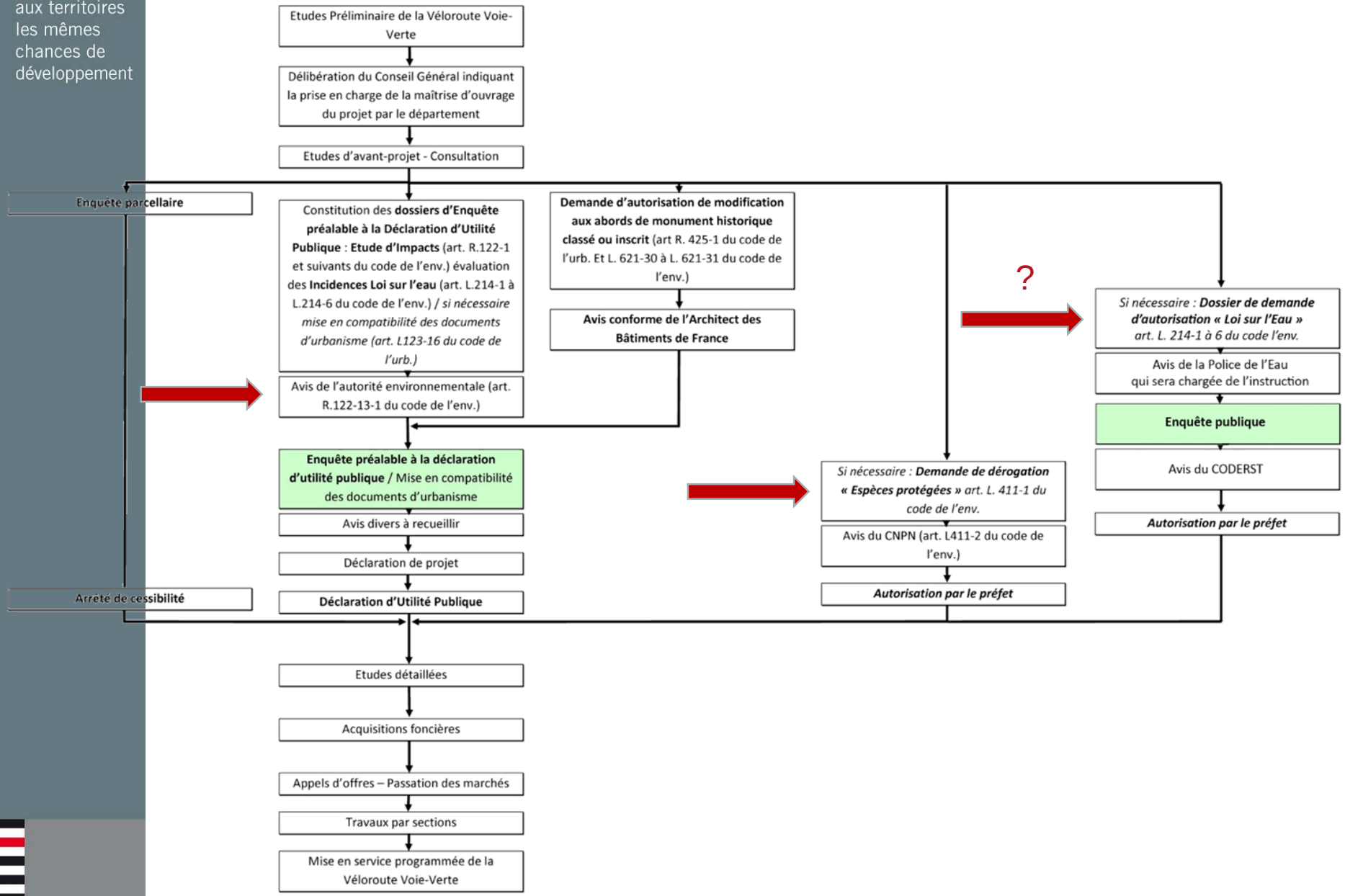

> Rappels: Objectifs du projet

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

- Créer entre Rennes et Vitré, un itinéraire linéaire et continu aménagé à destination des déplacements non motorisés, principalement des cyclistes. Cet aménagement, le plus souvent possible en site propre, sera sécurisé et accessible pour tous les publics (cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite…) ;

- Développer et renforcer les infrastructures de loisirs et touristiques de la région afin de permettre la découverte des richesses patrimoniales et paysagères locales ;

- Offrir ponctuellement une alternative au déplacement domicile / travail ;

- Aménager un tracé fonctionnel, maillon au sein du projet régional de la Voie Verte n°6 reliant Camaret à Vitré.

Roscoff
Perros-Guirec
Lannion
Cléder
Ile d'Ouessant
Morlaix
Brest
FINISTERE
Camaret
Châteaulin
Douarnenez
Plogoff
QUIMPER
Pont l'Abbé
Benodet
Concarneau
Lesconil
Scaër
Rosporden
Plouay
Gourin
Carhaix-Plouguer
Gouarec
Loudéac
Pontivy
Rohan
Josselin
Lorient
VANNES
Quiberon
Belle-Ile
Arzon
Sarzeau
St Armel
Muzillac
Arzal
La Roche Bernard
Questembert
Ploërmel
Guer
Malestroit
Mauron
MORBIHAN
ST-BRIEUC
COTES D'ARMOR
Lamballe
Erquy
St-Malo
Dinard
Pleurtuit
Dinan
Evran
St-Méen-le-Grand
Plouasne
RENNES
Montreuil-sur-Ille
Le Mont-St-Michel
Pontorson
Antrain
Fougères
Louvigné du Désert
Vers Vire
Vitré
Vers Mayenne
La Guerche
ILLE ET VILAINE
Messac
Chateaubriand
Redon
LOIRE-ATLANTIQUE
Blain
Nort-sur-Erdre
Guenrouët
Oudon
Ancenis
Mauves-sur-Loire
Guérande
Piriac-sur-Mer
Le Croisic
St-Nazaire
Pornichet
La Baule
St-Brevin
St-Michel-Chef-Chef
Pornic
Préfailles
Les Moutiers-en-Retz
Couëron
NANTES
Le Pellerin
N
20 km
Voie 1 Roscoff - Nantes
Voie 2 Saint-Malo - Arzal
Voie 3 Saint-Malo - Rhuys
Voie 4 et voie 5 la Littorale
Voie 6 Camaret - Vitré
Voie 7 Roscoff - Concarneau
Voie 8 Saint-Brieuc - Lorient
Vélocéan
La Loire à vélo
Liaisons d'intérêt départemental
SECTIONS AMENAGEES
EN COURS D'AMENAGEMENT
SECTIONS NON AMENAGEES
Voies Vertes de Bretagne
état d'avancement du réseau en mai 2008
© IGN et Rando Breizh - Source : Rando Breizh et CRTB - mai 2008

> Rappels : Enjeux du projet

- La prise en compte des conflits d'usages, des accès et nuisances diverses aux abords des secteurs habités, des sites de pêche et des zones agricoles ;

- La préservation des milieux écologiques sensibles de certains secteurs, notamment au niveau des espaces naturels ;

- L'intégration paysagère de la voie verte et des aménagements connexes.

> Caractéristiques principales du projet

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Schéma de principe

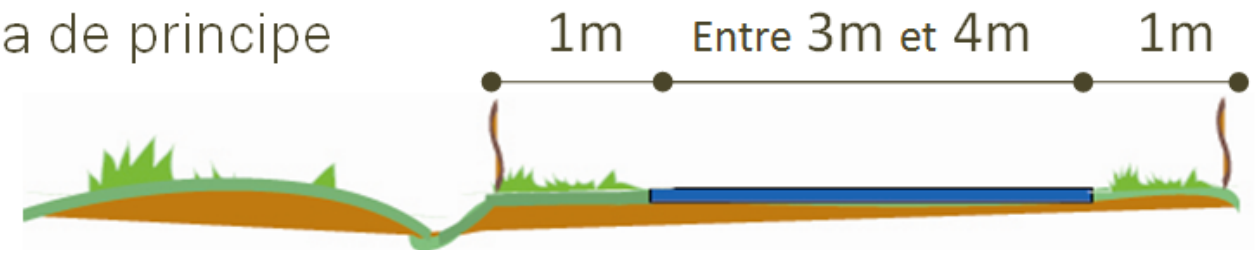

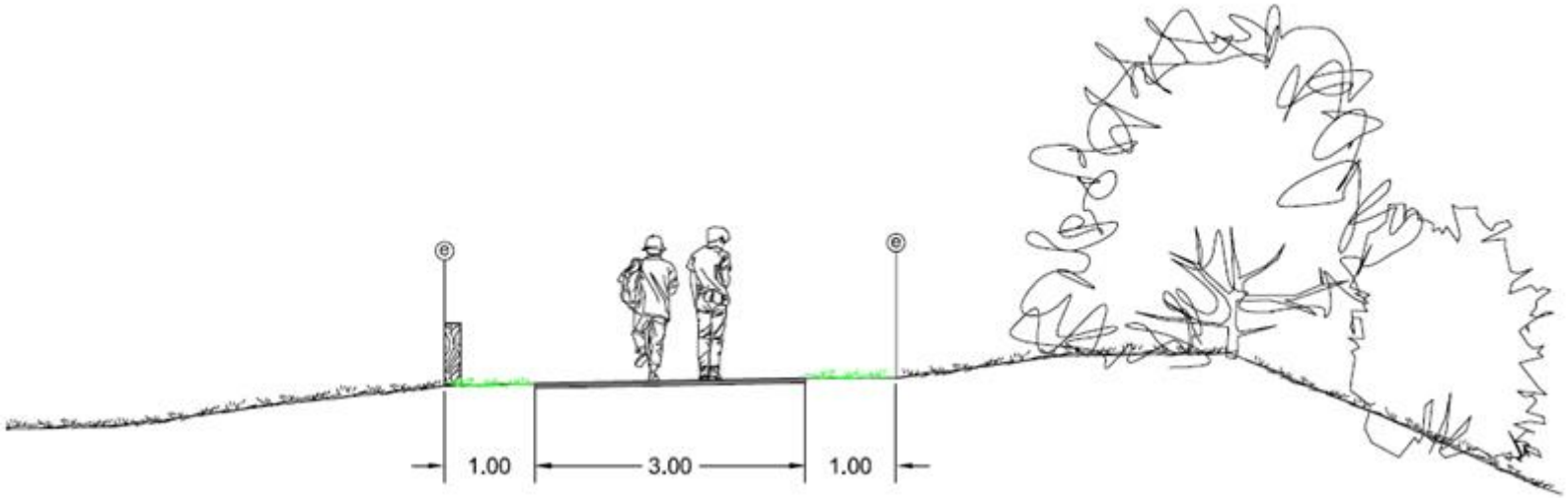

Voie verte Rennes-Vitré
Réunion 11 juin 2014 au CG35

Lieu : CG35 Salle CAO

Présents

Nom	Organisme	Contact
Françoise GIFFRAIN	CG35	francoise.giffrain@cg35.fr
Pierre EWALD	CG35	pierre.ewald@cg35.fr
Jean-Louis JOURDAIN	AEPE Gingko	j.l.jourdain@aepe-gingko.fr

Distribution +

Nom	Organisme	Contact
Philippe NAULEAU	CG35	Philippe.nauleau@cg35.fr
Florence FOUSSARD	AEPE-Gingko	f.foussard@aepe-gingko.fr
Jérémy VERNA	AEPE-Gingko	j.verna@aepe-gingko.fr
Emmanuel GLEMIN	AEPE Gingko	e.glemin@aepe-gingko.fr

Objectifs de la réunion

- Présentation de la reprise du dossier,
- Faire le point sur l'avancée du pré-dossier DUP de 2011,
- Présentation des études en cours suite aux demandes de l'AE,
- Points particuliers sur le tracé et proposition d'adaptation.

Déroulement de la réunion

Présentation de l'historique de la VV et des dossiers réalisés projet DUP et en cours.

Concernant la commune de Noyal-sur-Vilaine

1. Tracé de décembre 2011 (Couleur verte)
    a. L'arrivée sur le parking au Pont d'Acigné est sur terrain privé
    b. Voir la possibilité de création d'une rampe douce pour remonter sur le parking ou envisager de passer derrière le bâtiment agricole pour rejoindre la Rd392100 à niveau
    c. La Rd392 est à sécuriser
    d. Sécuriser la traversée de la Rd392 avant le Puits Gautier
2. Propositions d'adaptations
    a. La commune d'Acigné a demandé lors de la réunion du 11/04/14 d'envisager le passage par « La Motte » et la traversée du second bras de la Vilaine ; le passage de terrain effectué n'incite pas à utiliser cette possibilité, difficilement défendable dans le cadre d'une procédure d'évitement (incidence faune et flore très importante, réalisation de piste pour la mise en place de la passerelle….) ; proposition non

retenue dans le cadre du principe ERC. Proposition nouvelle ci-dessous et sur carte jointe

   b. Il est proposé de continuer le tracé depuis « La Motte » en partie Nord Vilaine jusqu'à la Rd92, de traversée la vilaine par une passerelle revoir possibilité en encorbellement.
   c. Puis à l'intérieur de la parcelle appartenant à Noyal-sur-Vilaine jusqu'au passage inf de la Rd92.
   d. Des reprises à faire sur ce passage inf.

3. Route de la Haute Roche
   a. La route de la Haute Roche est difficilement aménageable.
   b. Propositions qui doivent être validées par un passage de terrain (cf :plan). Ces propositions ayant pour avantage la sécurisation par évitement du carrefour avec la rue menant au passage SNCF. A réfléchir toutefois à une sécurisation globale et homogène avec les réalisations communale.

Concernant la commune de Brécé et Servon-sur-Vilaine

1. La VV en bordure de la Rd286 est en site propre : emprise à acquérir sur le domaine agricole
2. Le tracé de 2011 proposait de suivre les méandres de la Vilaine soit au sud soit au nord, il est proposé dans le cadre des mesures d'évitement des ZH et ZI de suivre la route menant à « La Bigotière », pour partie en site propre et en aménagement de voirie pour la sécurisation.
3. Puis de passer devant le Château du Gué et rejoindre l'aire de Canoë

Concernant la commune de Servon-sur-Vilaine

1. Le tracé de 2011 faisait emprunté une partie depuis réalisée par la commune et rejoindre la Rd 33 ou un aménagement sud en site propre était envisagé jusqu'à Lebretin. Ensuite il rejoignait Pasdavy avant de suivre la ligne SNCF en pied de talus sur chemin existant avant de rejoindre Châteaubourg.
2. 2 nouvelles propositions, qui sont liées à l'effacement du PN et à la déviation crée, proposent une voie sud permettant la desserte de la gare ou la traversée du lotissement (voir plan)

Suite à donner

1. Des visites de terrain, par le BE, pour les variantes proposées seront réalisées le 18/06 en après-midi.
2. Les communes doivent se positionner très rapidement.
3. Revoir la commune d'Acigné ou échanger pour « La Motte »

Pièces jointes :

- Plan des tracés avec:
  - variantes proposées lors de la réunion à valider par passage de terrain
  - tracé APS
- Fiche d'émargement

Voie verte Rennes-Vitré
Réunion 18 juin 2014 au CG35

Lieu : CG35 Salle Jacques CARTIER

Présents

Nom	Organisme	Contact
Françoise GIFFRAIN	CG35	francoise.giffrain@cg35.fr
Pierre EWALD	CG35	pierre.ewald@cg35.fr
Jean-Louis JOURDAIN	AEPE Gingko	j.l.jourdain@aepe-gingko.fr

Distribution +

Nom	Organisme	Contact
Philippe NAULEAU	CG35	Philippe.nauleau@cg35.fr
Florence FOUSSARD	AEPE-Gingko	f.foussard@aepe-gingko.fr
Jérémy VERNA	AEPE-Gingko	j.verna@aepe-gingko.fr
Emmanuel GLEMIN	AEPE Gingko	e.glemin@aepe-gingko.fr

Objectifs de la réunion

- Présentation de la reprise du dossier,
- Faire le point sur l'avancée du pré-dossier DUP de 2011,
- Présentation des études en cours suite aux demandes de l'AE,
- Points particuliers sur le tracé et proposition d'adaptation.

Déroulement de la réunion

Présentation de l'historique de la VV et des dossiers réalisés projet DUP et en cours.

Les propositions évoquées lors de la réunion apparaissent en »vert fluo » sur les cartes jointes ;
Légende : Tracé_VV_juin2014_ComcomVitré

Concernant la commune de Chateaubourg

a. L'arrivée depuis Servon fait traverser la Vilaine par une passerelle, l'emplacement définitif sera affiné avec le service ouvrage d'art du CG.
b. Vérifier le bon emplacement du passage et l'accès au parc le long de Rd33-rue Pasteur.
c. Vue pour le passage en contre bas de la rue de Paris, puis traversée au passage piéton pour accéder à la place du marché et emprunter la passerelle existante.

Concernant les communes de Chateaubourg - St Mélaine

a. A l'arrivée sur le C2 depuis Vau Bouttier, reprendre en longeant le C2 vers le nord (site propre ou mixité), traversé le PN (passage à sécuriser), puis en traversant le lotissement (voies larges) récupérer la piste réalisée le long de la Rd857.

Concernant les communes de St Aubin-des-Landes, St Jean-sur-Vilaine et Pocé-les-Bois

a. Possibilité d'aménagement **Hors Voie Verte**

b. Une partie du chemin, selon agriculteur rencontré est non privé, à vérifier toutefois.

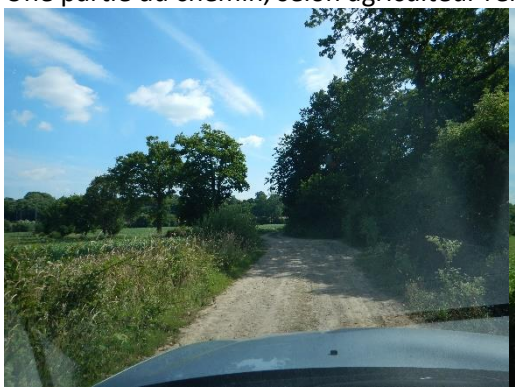

c. Une partie du chemin est privée.

d. Sur la Rd857, très fréquentée, un passage étroit (pont), il est impossible d'envisager une mitoyenneté, envisager la création d'une passerelle et une emprise à acquérir en milieu agricole soit Nord soit Sud de la Rd qui demandera coûte que coûte une traversée sécurisée.

Concernant la commune Pocé-les-Bois

a. Une adaptation du tracé au niveau du Menhir a été réalisée.

Suite à donner

1. Visite de terrain effectuée par le BE le 18/06/14.
2. Les communes doivent se positionner très rapidement.
3. Si les communes le juge nécessaire, une visite commune peut être envisagée et des précisions peuvent être apportées, joindre : JL JOURDAIN ou F.FOUSSARD : 02 47 68 06 95 ou 06 79 20 87 22

Pièces jointes :

- Fiche d'émargement
- Diaporama de présentation
- Plan des tracés avec:
    - variantes proposées lors de la réunion à valider par passage de terrain
    - tracé APS

Voie verte Rennes-Vitré
Réunion 15 juillet 2014 en Mairie de Chateaubourg

Lieu : Mairie

Présents

Nom	Organisme	Contact
Didier PARE	Chateaubourg ST	d.pare@chateaubourg.fr 02 99 00 84 15 06 11 29 04 24
Guillaume TABARD	Chateaubourg Conseiller Urba. Droit des sols	g.tabard@chateaubourg.fr
Anthony SIAUDEAU	Chateaubourg Délégué adjoint développement durable	a.siaudeau@chateaubourg.fr 02 99 00 84 15
Hubert DESBLES	Chateaubourg Adjoint urbanisme travaux	h.desbles@chateaubourg.fr 02 99 00 84 15
Jean-Louis JOURDAIN	AEPE Gingko	j.l.jourdain@aepe-gingko.fr

Distribution +

Nom	Organisme	Contact
Philippe NAULEAU	CG35	Philippe.nauleau@cg35.fr
Florence FOUSSARD	AEPE-Gingko	f.foussard@aepe-gingko.fr
Jérémy VERNA	AEPE-Gingko	j.verna@aepe-gingko.fr
Françoise GIFFRAIN	CG35	francoise.giffrain@cg35.fr
Pierre EWALD	CG35	pierre.ewald@cg35.fr
Emmanuel GLEMIN	AEPE Gingko	e.glemin@aepe-gingko.fr

Objectifs de la réunion

- Présentation étendue en mairie,
- Faire le point sur l'avancée du pré-dossier DUP de 2011,
- Présentation des études en cours suite aux demandes de l'AE,
- Points particuliers sur le tracé et proposition d'adaptation.

Déroulement de la réunion

Présentation de l'historique de la VV et des dossiers réalisés projet DUP et en cours.

Suite au déroulé du tracé il a été arrêté :

- Le tracé à terme de la voie verte passe à l'arrière de la scierie. Tant que celle-ci est en exploitation et qu'aucun accord n'a été trouvé, un tracé alternatif sera utilisé (voir plan).
- Un retour « gauche » au niveau de la Maison pour Tous, un aménagement devra permettre de limiter le % de pente. A réaliser par la Mairie lors des études PRO. *A compter de ce point la voie fera une largeur de 2,50 m là où la possibilité existe (hors mixité avec route communale).*

- La récupération du bord de la Vilaine et le passage en bordure de celle-ci au fond du parc.
- La proposition de traversée du centre bourg est validée. Des aménagements seront à réaliser par la commune pour sécuriser les traversées Rd et voirie communale, ainsi que le parking lors des journées de « Marché ».
- Proposition nouvelle traversant « La Bretonnière ». Possibilité intéressante car écartant la traversée de la ligne SNCF et liant une zone pavillonnaire au centre bourg et rendant plus direct la jonction avec St Mélaine. *A partir de ce point la voie fera pourra reprendre une largeur de 3 m là où la possibilité existe.*

Lors de la réunion il a été évoqué une jonction Nord pour relier « La Cantache », il a été précisé que ceci ne rentrait pas dans le cadre de la voie verte Rennes-Vitré.
Le tracé apparaissant aujourd'hui sur la cartographie de jonction entre la VV et « La Cantache » est lui aussi hors programme.

Suite à donner

1. Validation par le CG de la proposition sur La Bretonnière
2. M.PARE doit communiquer l'aménagement prévu à La Bretonnière

Pièces jointes :

- Fiche d'émargement
- Diaporama de présentation
- Plan des tracés sur la commune de Chateaubourg

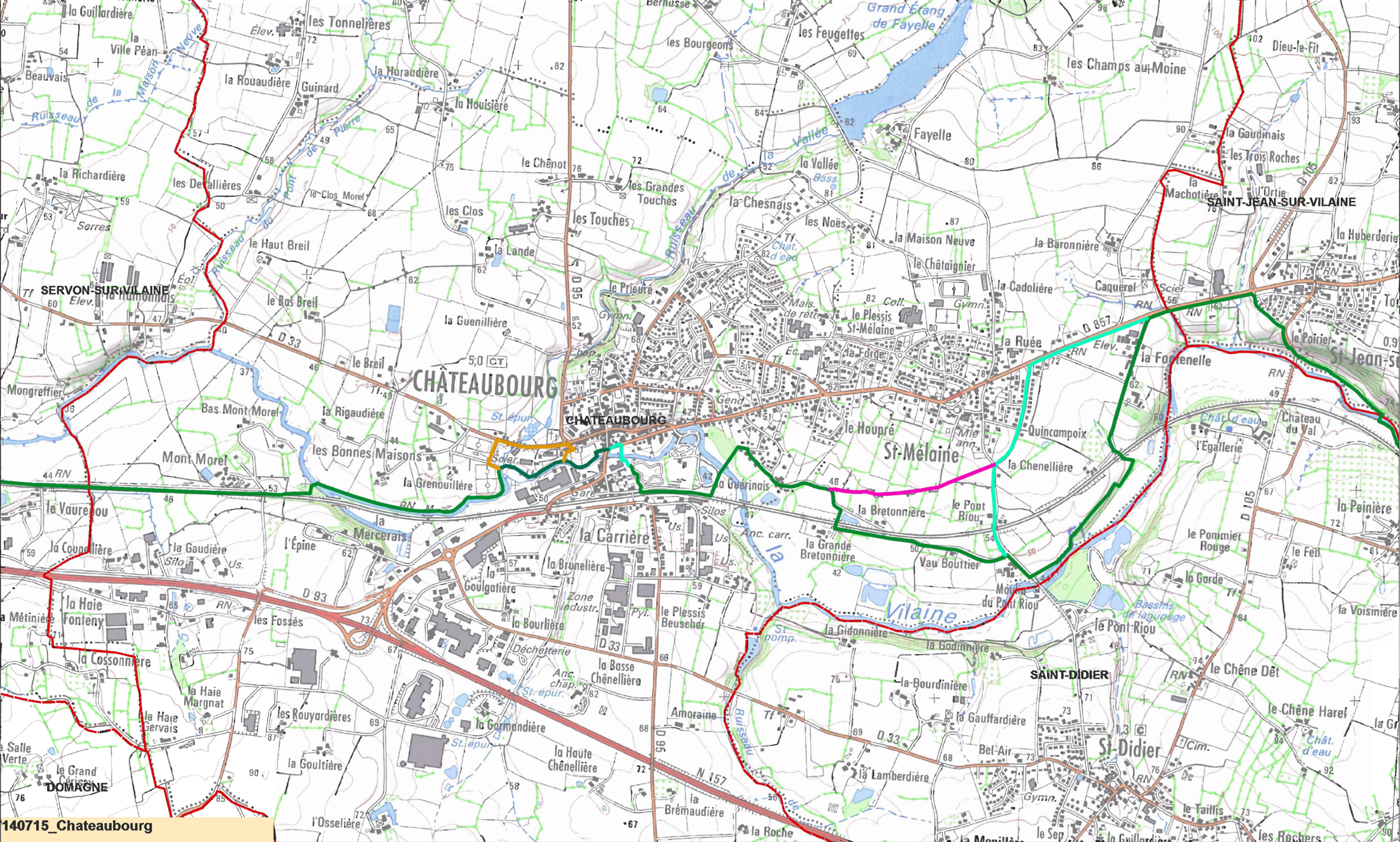

140715_Chateaubourg

Tracés évoqués et propositions

- Tracé alternatif
- Tracé à terme
- Traversée La Bretonnière
- Tracé_VV_juin2014_ComcomVitré

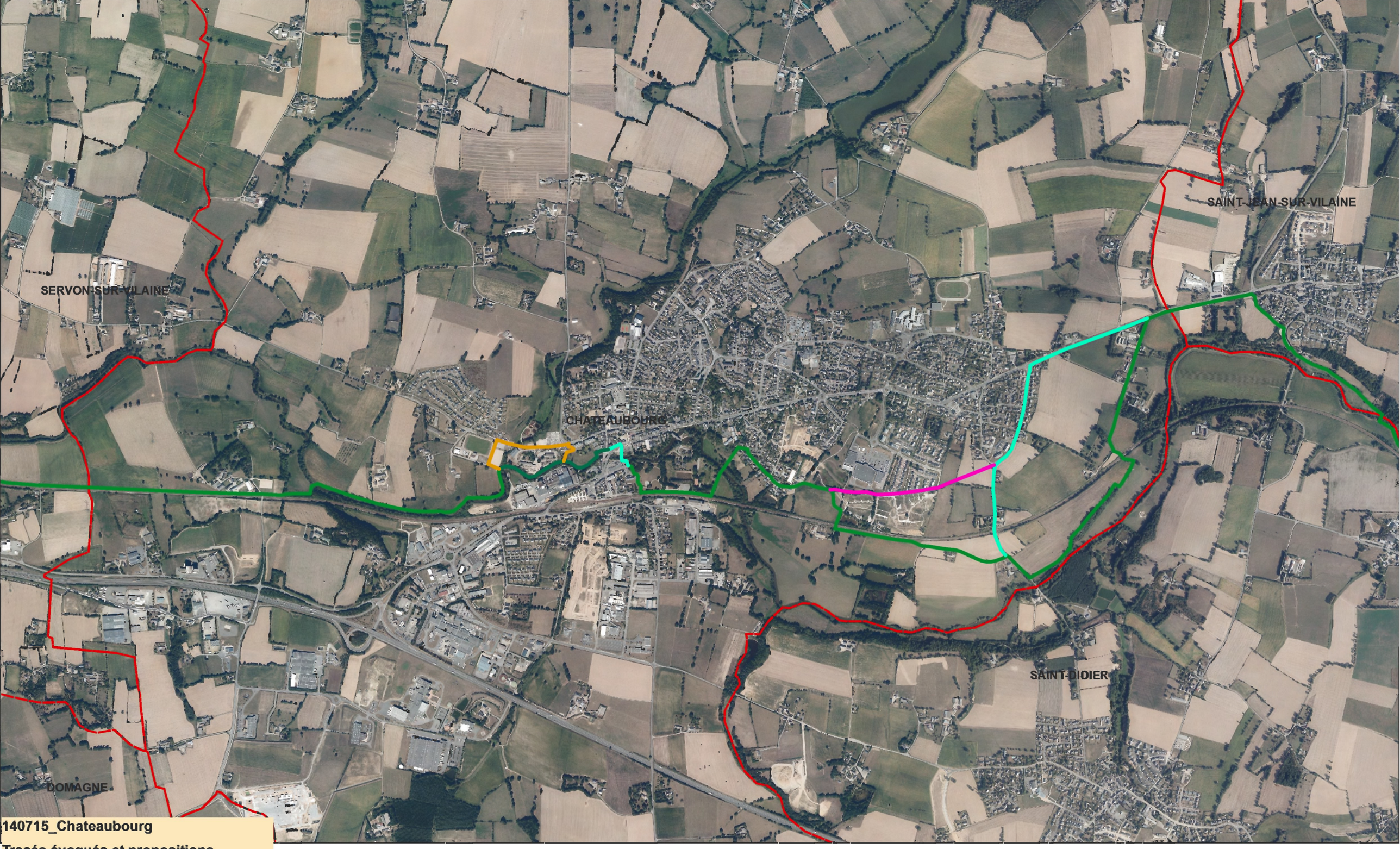

140715_Chateaubourg

Tracés évoqués et propositions

- Tracé alternatif
- Tracé à terme
- Traversée La Bretonnière
- Tracé_VV_juin2014_ComcomVitré

Fond de carte : Ortho 2010
Sources : AEPE Gingko
Réalisation : AEPE-Gingko, 2014

0 100200 400 m

Equilibre territorial

Garantir aux territoires les mêmes chances de développement

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Projet de voie verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

> Point d'étape sur l'avancement du projet - 21 avril 2016
> Présentation AEPE-Gingko – SET3/DGTI

> Objet de l'opération

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

- L'opération a pour objet la création d'une voie verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré, projet d'itinéraire cyclable d'une longueur d'environ 43,1 km.

- Ce projet a été initié en 2007 par trois E.P.C.I : Rennes-Métropole, Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron et Vitré-Communauté.

- Le Département d'Ille-et-Vilaine porte la maîtrise d'ouvrage de l'étude de cette opération = assurer une cohérence d'aménagement sur l'ensemble.

- La phase opérationnelle sera définie ultérieurement après identification des maîtres d'ouvrage intéressés par le projet.

>Aire d'étude retenue

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

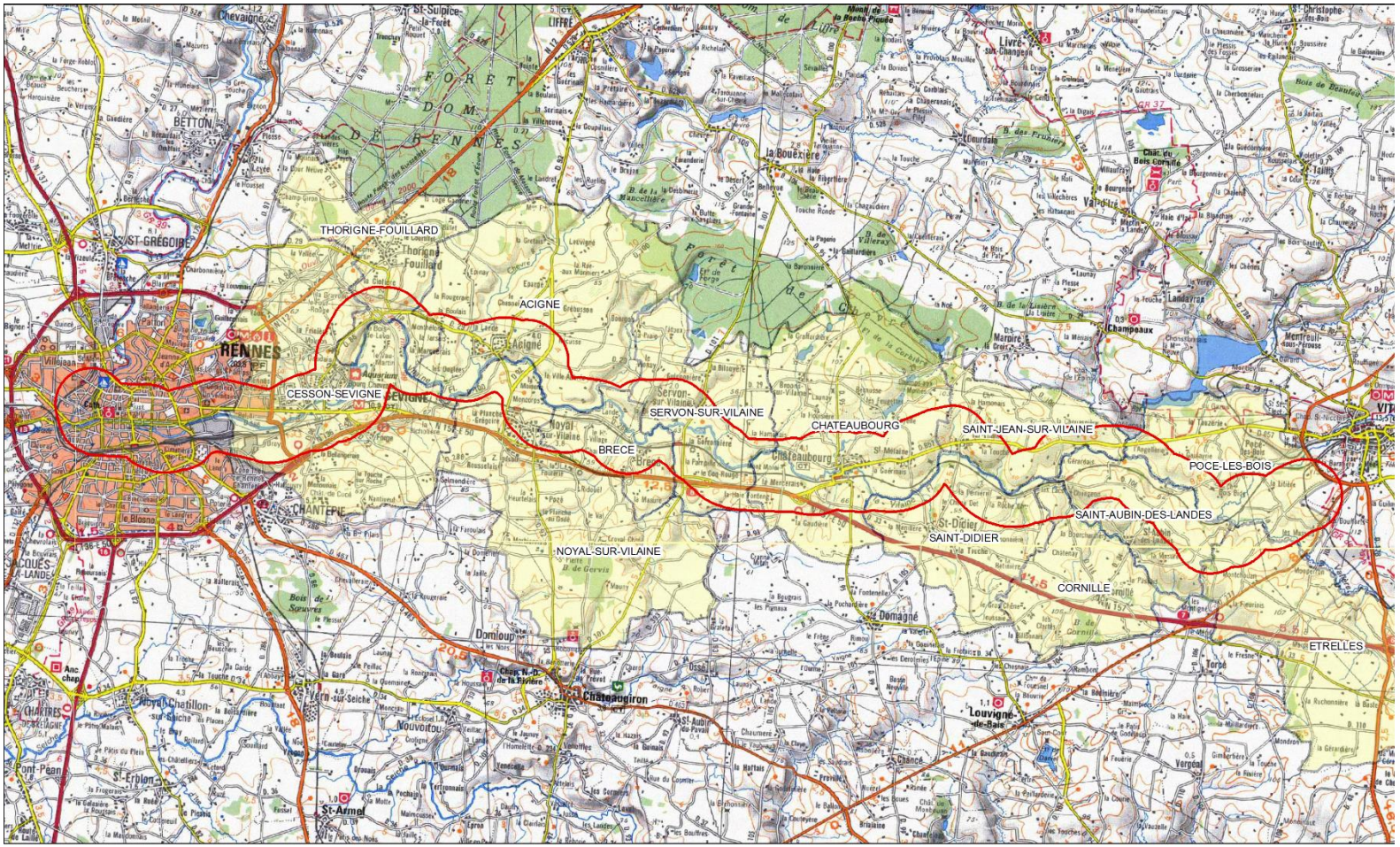

> Rappels historiques

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

1992	**En 1992, a été réalisée une étude préalable de création d'un sentier piétonnier intercommunal sur le territoire du district rennais, le long de la Vilaine en amont de Rennes.**
2004	Depuis 2004, une étude de faisabilité technique, foncière et financière a été réalisée en se basant sur **le concept de Voie Verte** afin d'élargir l'utilisation de ce cheminement aux autres déplacements doux (vélos, cavaliers…). Cette **étude, portée par Rennes Métropole** et réalisée par le bureau d'étude Ouest-Aménagement, se basait sur l'étude du sentier piétonnier, tout en l'amendant par une approche multi-usages, impliquant un nombre important d'acteurs. Cette étude concernait sept communes en 2004: Rennes, Cesson-Sévigné, Thorigné-Fouillard, Acigné, Noyal-sur-Vilaine, Brécé et Servon-sur-Vilaine.
2004 à 2007	Entre 2004 et 2007, **l'optique de prolonger ce projet de Voie Verte vers Vitré a été évoqué,** afin de renforcer l'attractivité touristique que constitue déjà la Vilaine, et de valoriser de manière récréative la partie est de la communauté d'agglomération de Rennes en développant un cheminement linéaire et continu dans la vallée de la Vilaine. **Les Trois établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés par ce territoire**, Rennes Métropoles, la Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron et Vitré-Communauté **s'approprièrent ainsi l'idée**.
2007	Depuis 2007, **après proposition et accord des collectivités concernées, le Département d'Ille-et-Vilaine (35) porte la maîtrise d'ouvrage de l'étude** de cette opération afin d'assurer une cohérence d'aménagement sur l'ensemble des 3 EPCI concernées. Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a donc pris l'engagement en 2007 de porter la maitrise d'ouvrage de l'étude du projet de Voie Verte le long de la Vilaine jusqu'à la déclaration d'utilité publique, pour le compte des communautés d'agglomération et des communes concernées par le projet. Les EPCI sont représentés dans le comité de pilotage. La phase opérationnelle sera définie ultérieurement, après identification des maîtres d'ouvrage intéressés par le projet. En mai 2007, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine entame donc les études préliminaires : état initial sur l'environnement, recherche de tracés, études et comparaison de variantes, choix sur le parti d'aménagement. **Le bureau d'étude AEPE-Gingko a été mandaté pour la mission de maîtrise d'œuvre** de «réalisation des études préalables et de définition de la Voie Verte le long de la Vilaine, entre Rennes et Vitré ». Ainsi, **à partir de 2007, des études naturalistes, paysagères et patrimoniales** ont été engagées, en vue de constituer un dossier complet du projet de voie verte entre Rennes et Vitré.

> Rappels historiques

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

2009	**De larges phases de concertation avec les élus et acteurs locaux** (agriculteurs, …) ont permis de mettre en avant les différentes contraintes du site au regard du tracé proposé et de prendre en considération les attentes des acteurs du territoire. Ces éléments ont été pris en compte, dans la mesure du possible, et ont conduit à certaines modifications et adaptations du tracé. Les études préliminaires ont conclu au cours de l'hiver 2009 à la **présentation d'une exposition publique commune** afin de recueillir les avis et commentaires des intéressés.
2009 **à** **2012**	Dans ce contexte, et sur la base de ces études et des dispositions qui y sont définies, le bureau d'étude AEPE-GINGKO a poursuivi les études et réalisé un **dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique** de la Voie Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré.
2012	Le dossier de déclaration d'utilité publique (DUP) a été déposé auprès de l'autorité environnementale (DREAL Bretagne) en août 2012. La direction départementale des territoires et de la mer **(DDTM) d'Ille-et-Vilaine a souhaité que le dossier de DUP soit complété et précisé avant sa mise à l'enquête publique.**
2013	Poursuite et compléments des études sur l'ensemble de l'opération pour parvenir à la solution exposée dans le présent dossier.
2014	**Un processus de concertation avec les élus locaux** de chacune des communes a été mis en place dans l'objectif de consulter les communes et recueillir leurs avis et de redéfinir le tracé sur certaines portions. **Dans un souci d'éviter un maximum de contraintes et enjeux notamment liés à la préservation des zones humides, le tracé a été retravaillé** de façon à en limiter les impacts, et réduire le nombre de franchissements de la Vilaine à 5.
2015	**Reprise et mise à jour du dossier de Déclaration d'Utilité Publique** en fonction du tracé actualisé. Approfondissement du travail sur le tracé, parcellaire concerné, définition des secteurs de franchissements de la Vilaine. Présentation du tracé aux communes par voie électronique
2016	Refonte du dossier de déclaration d'Utilité Publique en un dossier de présentation du projet et des études menées jusqu'à présent. Le présent dossier a pour vocation d'informer les communes concernées du projet global, et de constituer un appui méthodologique pour les communes souhaitant mener à bien la réalisation du projet de voie verte sur leur territoire.
2016+	**Présentation du dossier aux communes en vue d'une poursuite vers un projet de déclaration d'utilité publique pour les communes intéressées par le projet.**

> Rappels historiques

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

- Dans un premier temps, il a été recherché un positionnement du tracé de la Voie Verte au plus près du cours de La Vilaine sur l'ensemble de l'itinéraire.

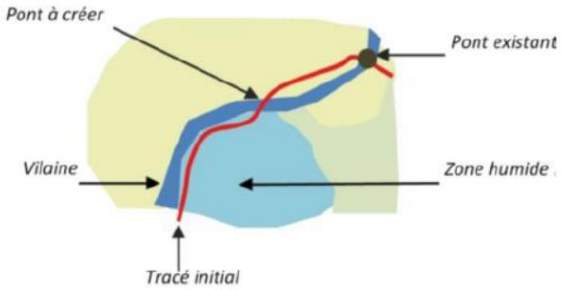

- Dans un second temps, au regard des contraintes et des enjeux, la concertation étroite engagée avec les Communautés de communes et communes concernées a conduit à s'écarter du cours de la Vilaine afin de limiter au maximum l'impact sur les milieux humides.

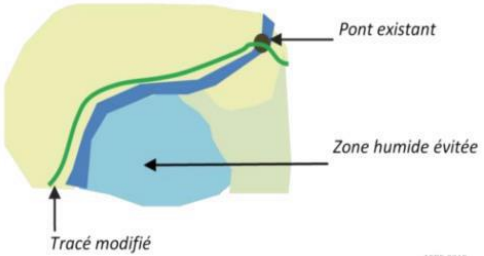

> Présentation des tracés

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

2009

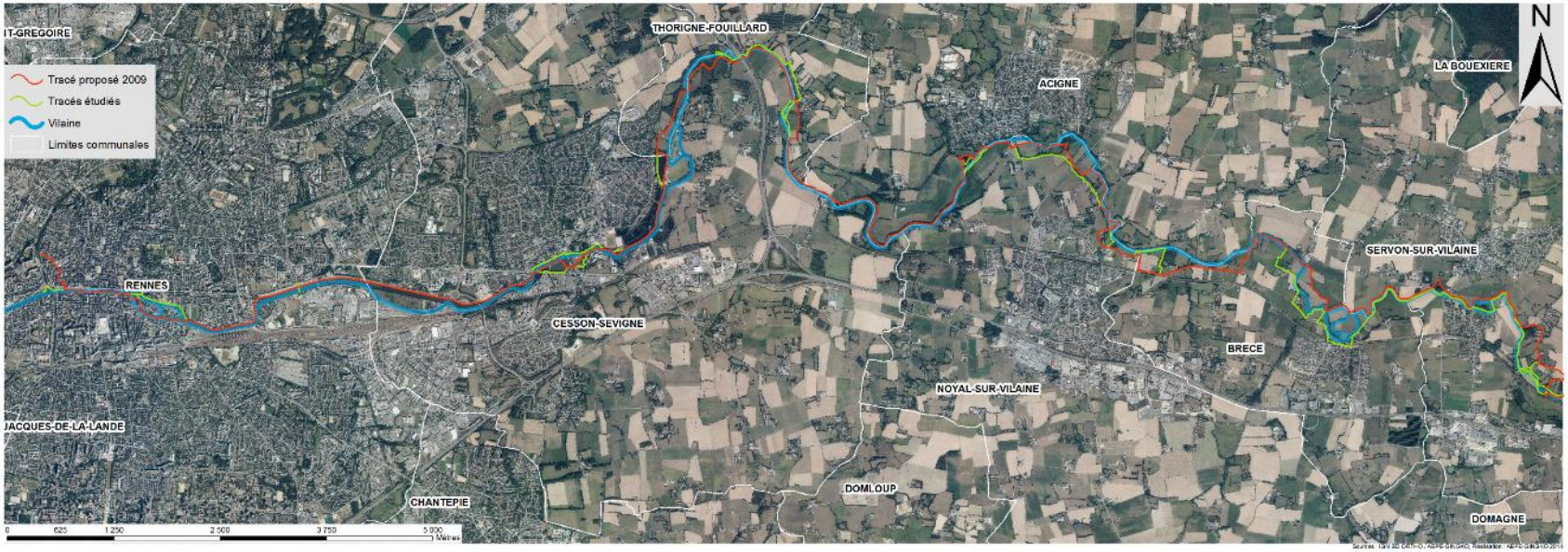

2014

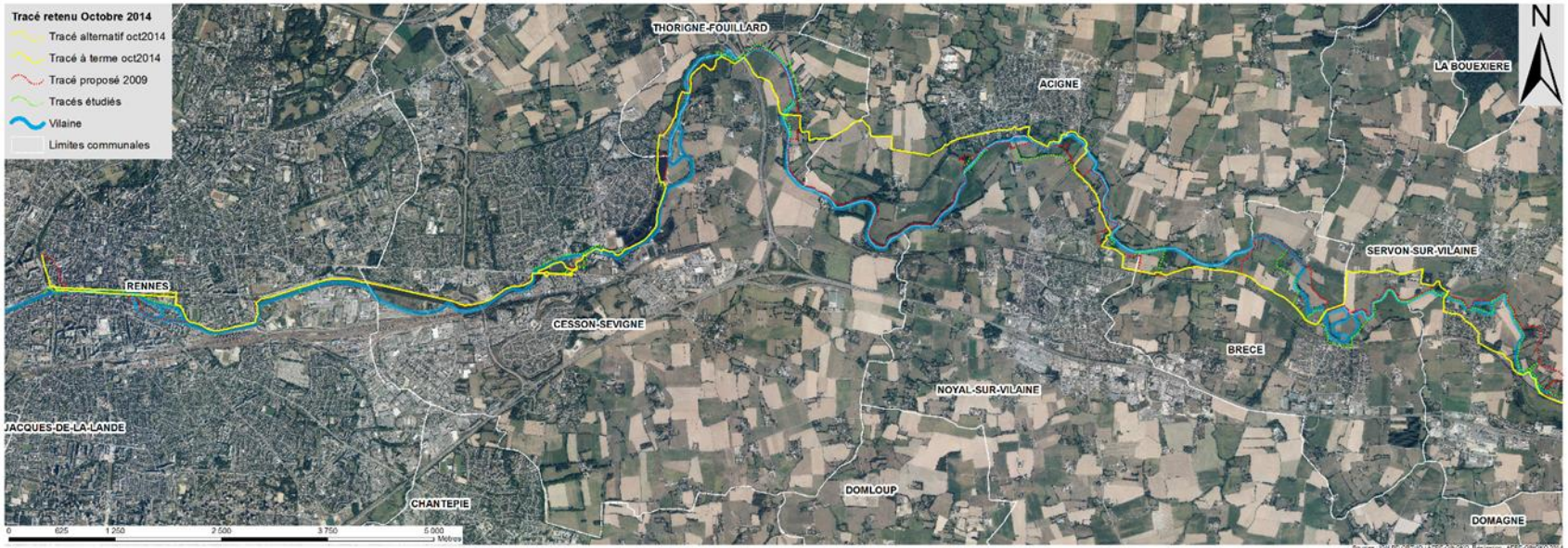

Equilibre territorial

Garantir aux territoires les mêmes chances de développement

> Présentation des tracés

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

2009

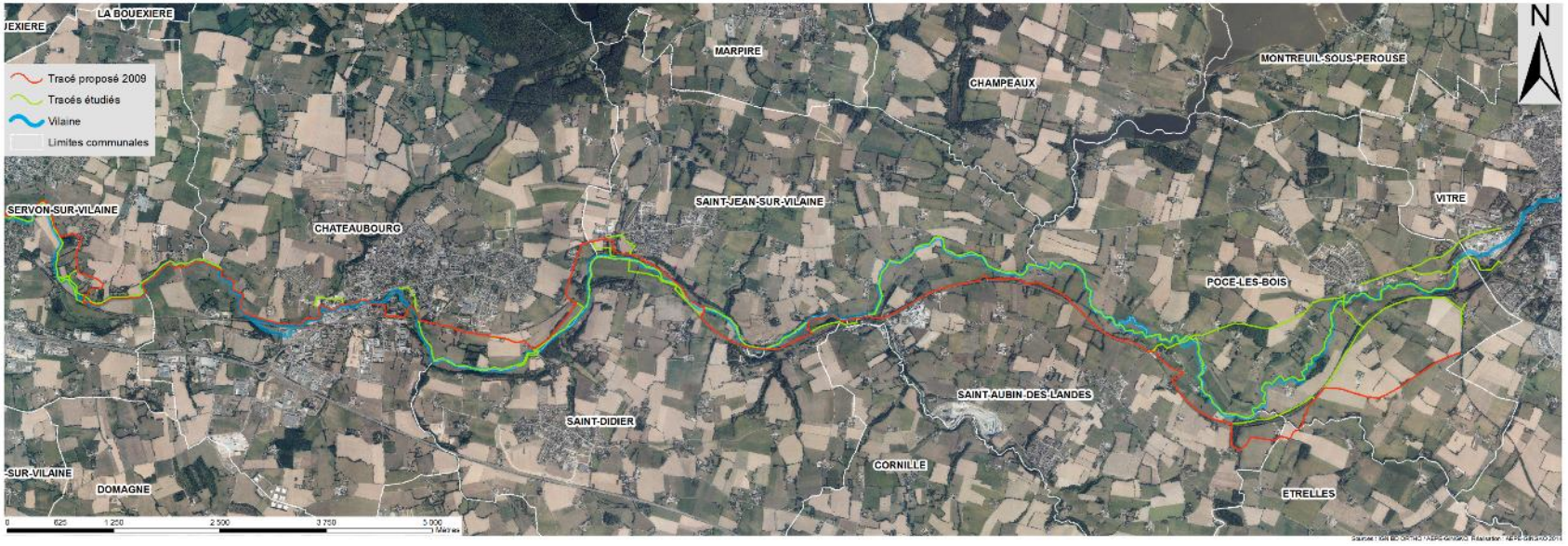

2014

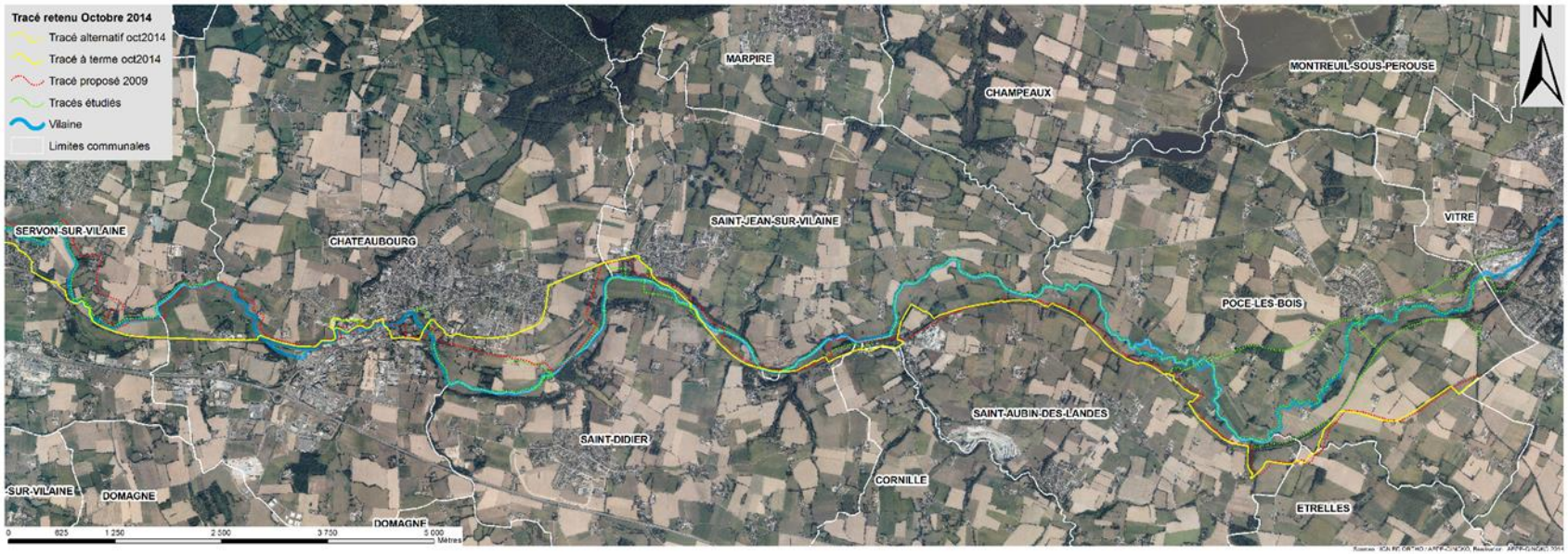

> Bilan de la concertation 2014

- Synthèses des avis par collectivité

COMMUNES	AVIS	ARGUMENTS	OBSERVATIONS
RENNES			TRACE SUR CHEMINEMENTS EXISTANTS
CESSON SEVIGNE			AVIS NON COMMUNIQUE AU DEPARTEMENT
THORIGNE FOUILLARD			AVIS NON COMMUNIQUE AU DEPARTEMENT
ACIGNE	FAVORABLE		REGRETTE LE RETRAIT DU TRACE SUR LES BORDS DE VILAINE
NOYAL SUR VILAINE	DEFAVORABLE	1-COTE ACIGNE ITINERAIRE NECCESSITANT LA CREATION D'UNE PASSERELLE ENTRAINANT UN SURCOUT D'OPERATION 2-COTE BRECE PENTE D'ACCES TROP IMPORTANTE ET TRAVERSEE DE TROIS PARCELLES SUCCESSIVES	1-COTE ACIGNE PROPOSE D'UTILISER DES CHEMINS OU PISTES CYCLABLES EXISTANTS LE LONG DE LA RD392 JUSQU'AU BOVIDUC PERMETTANT LE FRANCHISSEMENT DE LA RD92 2-COTE BRECE SOUHAIT DE REUTILISER LE CHEMINEMENT EXISTANT LE LONG DE LA VOIE COMMUNALE ET D'EVITER AINSI UN TRACE LE LONG DE LA VOIE SNCF
BRECE	FAVORABLE		
SERVON SUR VILAINE			AVIS NON COMMUNIQUE AU DEPARTEMENT
CHATEAUBOURG	FAVORABLE		
SAINT DIDIER			AVIS NON COMMUNIQUE AU DEPARTEMENT
SAINT JEAN SUR VILAINE	FAVORABLE		
CORNILLE			AVIS NON COMMUNIQUE AU DEPARTEMENT
POCE LES BOIS	DEFAVORABLE	EN RAISON DE L'ABSENCE DE CHEMIN EXISTANT SUR LE CHAMP DU MENHIR	PROPOSE UN ITINERAIRE DE CONTOURNEMENT PAR DES CHEMINS COMMUNAUX EXISTANTS
ETRELLES	FAVORABLE		
SAINT AUBIN DES LANDES	DEFAVORABLE	EN RAISON DE L'IMPACT AGRICOLE	PROPOSE DE PRIVILEGIER LES CHEMINS EXISTANTS
VITRE			AVIS NON COMMUNIQUE AU DEPARTEMENT
RENNES METROPOLE			AVIS NON COMMUNIQUE AU DEPARTEMENT
PAYS DE CHATEAUGIRON	NE SE PRONONCE PAS		AVIS DEFAVORABLE AU PORTAGE DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET
VITRE COMMUNAUTE			AVIS NON COMMUNIQUE AU DEPARTEMENT

> Bilan de la concertation 2014

- Synthèse sur la prise en considération des modifications formulées

COMMUNES	DEMANDE DE MODIFICATIONS	VALIDATION	OBSERVATIONS
RENNES	AUCUNE		
CESSON SEVIGNE	AUCUNE		
THORIGNE FOUILLARD	AUCUNE		
ACIGNE	TRACE ALTERNATIF SITUE PLUS AU NORD DE LA VILAINE		PROPOSITION NON RETENUE AU LIEU DIT LA MOTTE EN RAISON D'INCIDENCE FAUNE ET FLORE TRES IMPORTANTE FORMULATION D'UNE NOUVELLE PROPOSITION CONSISTANT A UN PROLONGEMENT JUSQU'A LA RD92 NECESSITE UN ECHANGE AVEC LA COMMUNE DE NOYAL SUR VILAINE NOTAMMENT SUR LA PRISE EN CHARGE DU COUT DE LA PASSERELLE
NOYAL SUR VILAINE	1-COTE ACIGNE 2-COTE BRECE SOUHAIT DE REUTILISER LE CHEMINEMENT EXISTANT LE LONG RD932 ET D'EVITER AINSI DE LONGER LA VOIE SNCF		1- COTE ACIGNE NECESSITE UN ECHANGE AVEC LA COMMUNE D'ACIGNE NOTAMMENT SUR LA PRISE EN CHARGE DU COUT DE LA PASSERELLE 2- COTE BRECE TRACE ALTERNATIF TRANSMIS PARTIELLEMENT NECESSITE UNE ETUDE DE TRACE COMPLEMENTAIRE POUR ARRETER LA CONTINUITE VERS BRECE
BRECE	TRACE ALTERNATIF PROPOSE PAR LE BUREAU D'ETUDE DANS LE CADRE DE MESURES D'EVITEMENT DES ZONES HUMIDES ET INNONDABLES		PROPOSITION INTEGREE DANS LE PRESENT DOSSIER
SERVON SUR VILAINE	1-TRACE ALTERNATIF PROPOSE PAR LE BUREAU D'ETUDE DANS LE CADRE DE MESURES D'EVITEMENT DES ZONES HUMIDES ET INNONDABLES 2-PROPOSITION PAR LA COMMUNE D'UN TRACE PLUS AU SUD PERMETTANT LA DESSERTE DE LA GARE OU DU LOTISSEMENT A LA CROIX TEXIER		PROPOSITIONS INTEGREES DANS LE PRESENT DOSSIER
CHATEAUBOURG	AUCUNE		
SAINT DIDIER	AUCUNE		
SAINT JEAN SUR VILAINE	AUCUNE		
CORNILLE	AUCUNE		
POCE LES BOIS	PROPOSE UN ITINERAIRE DE CONTOURNEMENT PAR DES CHEMINS COMMUNAUX EXISTANTS AU DROIT DU CHAMP DU MENHIR		PROPOSITION INTEGREE DANS LE PRESENT DOSSIER
ETRELLES			
SAINT AUBIN DES LANDES	PROPOSE DE PRIVILEGIER LES CHEMINS EXISTANTS		TRACE ALTERNATIF NON TRANSMIS
VITRE	AUCUNE		

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Commune de CESSON-SEVIGNE (Présentation avril 2016)

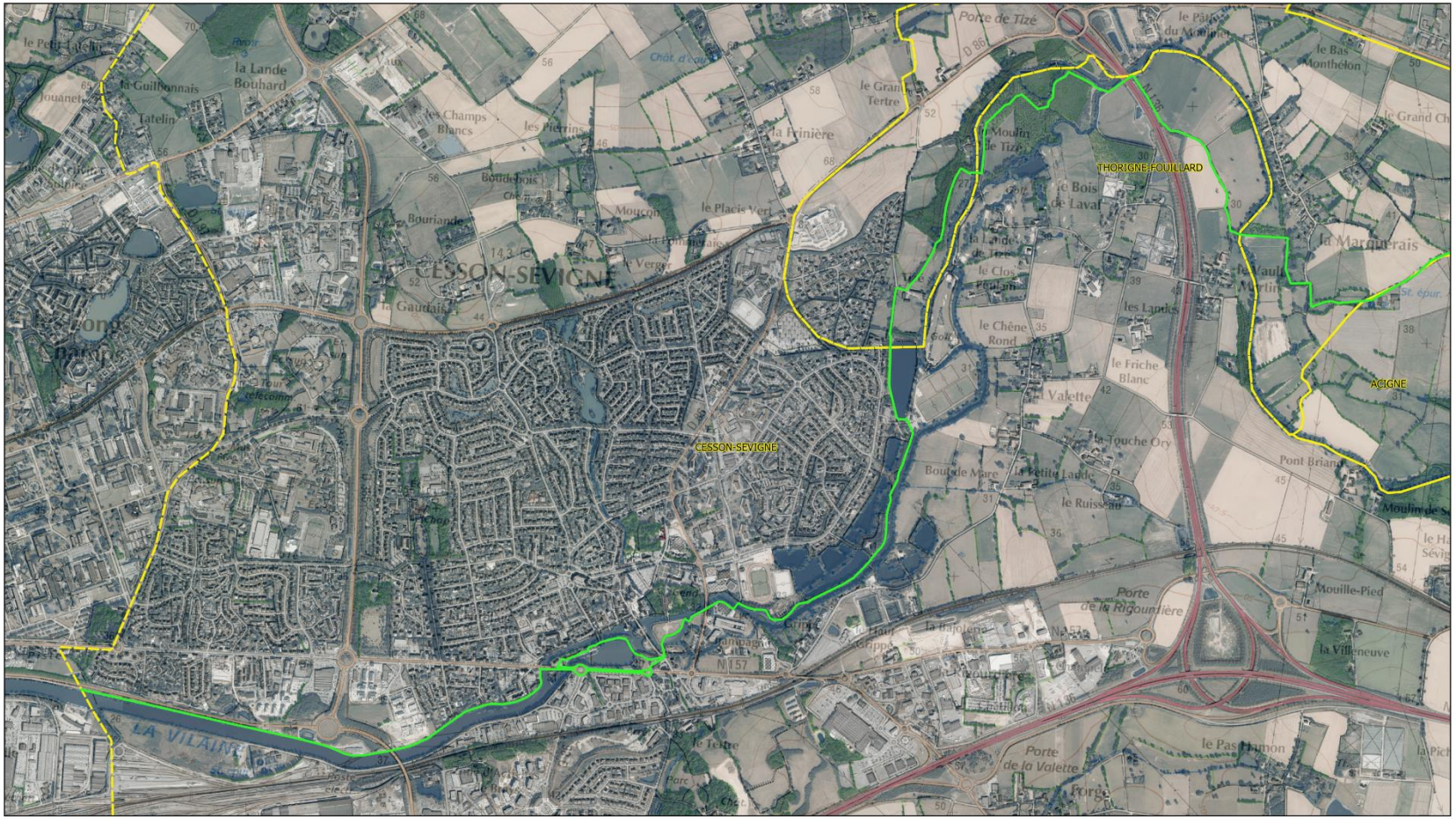

Tracé présenté (Avril 2016)
Limites communales

N

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Commune de THORIGNE-FOUILLARD (Présentation avril 2016)

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Commune d'ACIGNE (Présentation avril 2016)

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Commune de NOYAL-SUR-VILAINE (Présentation avril 2016)

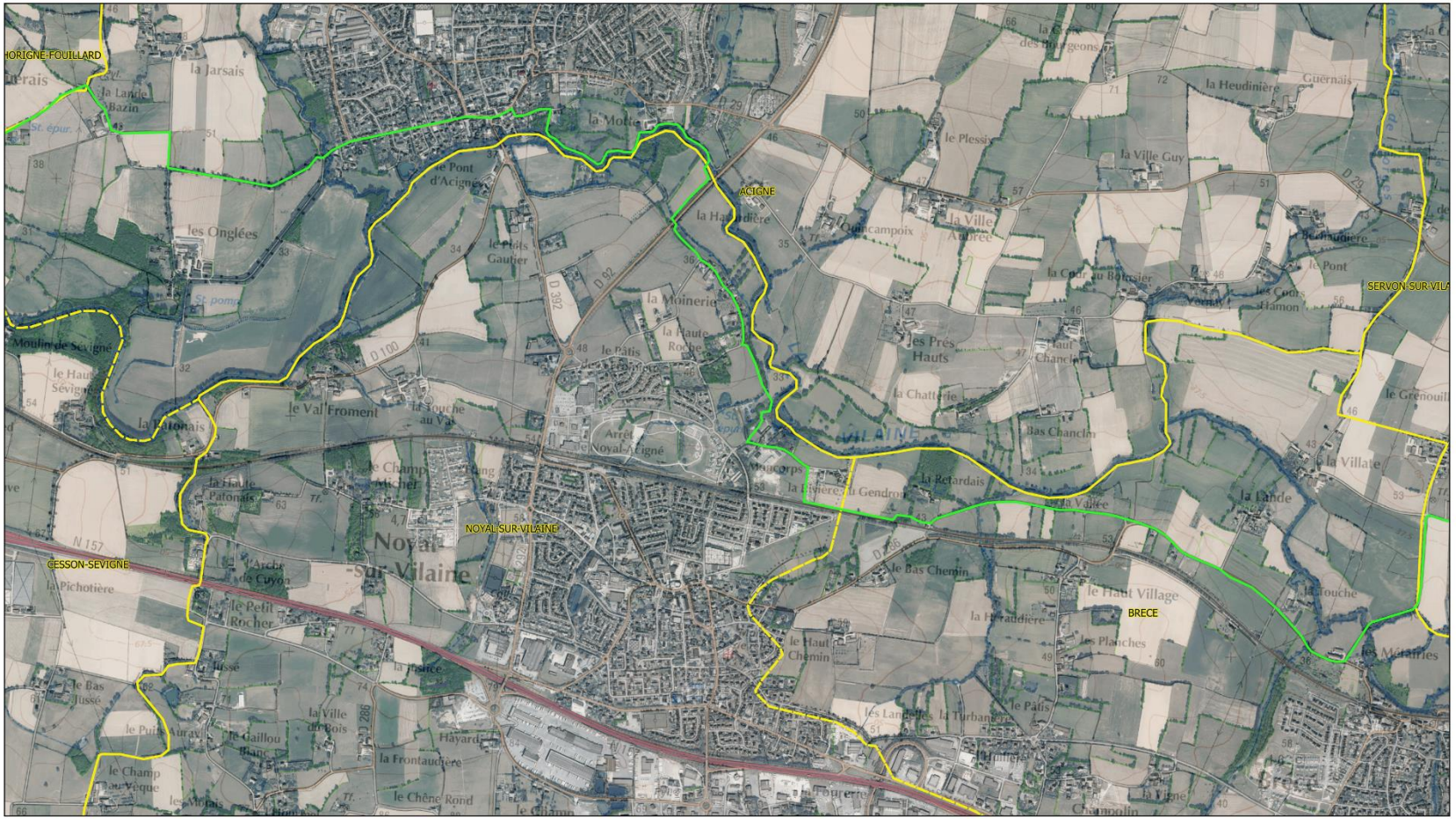

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Commune de BRECE (Présentation avril 2016)

Tracé présenté (Avril 2016)
Limites communales

0 250 500 750 1000 m

N

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Commune de SERVON-SUR-VILAINE (Présentation avril 2016)

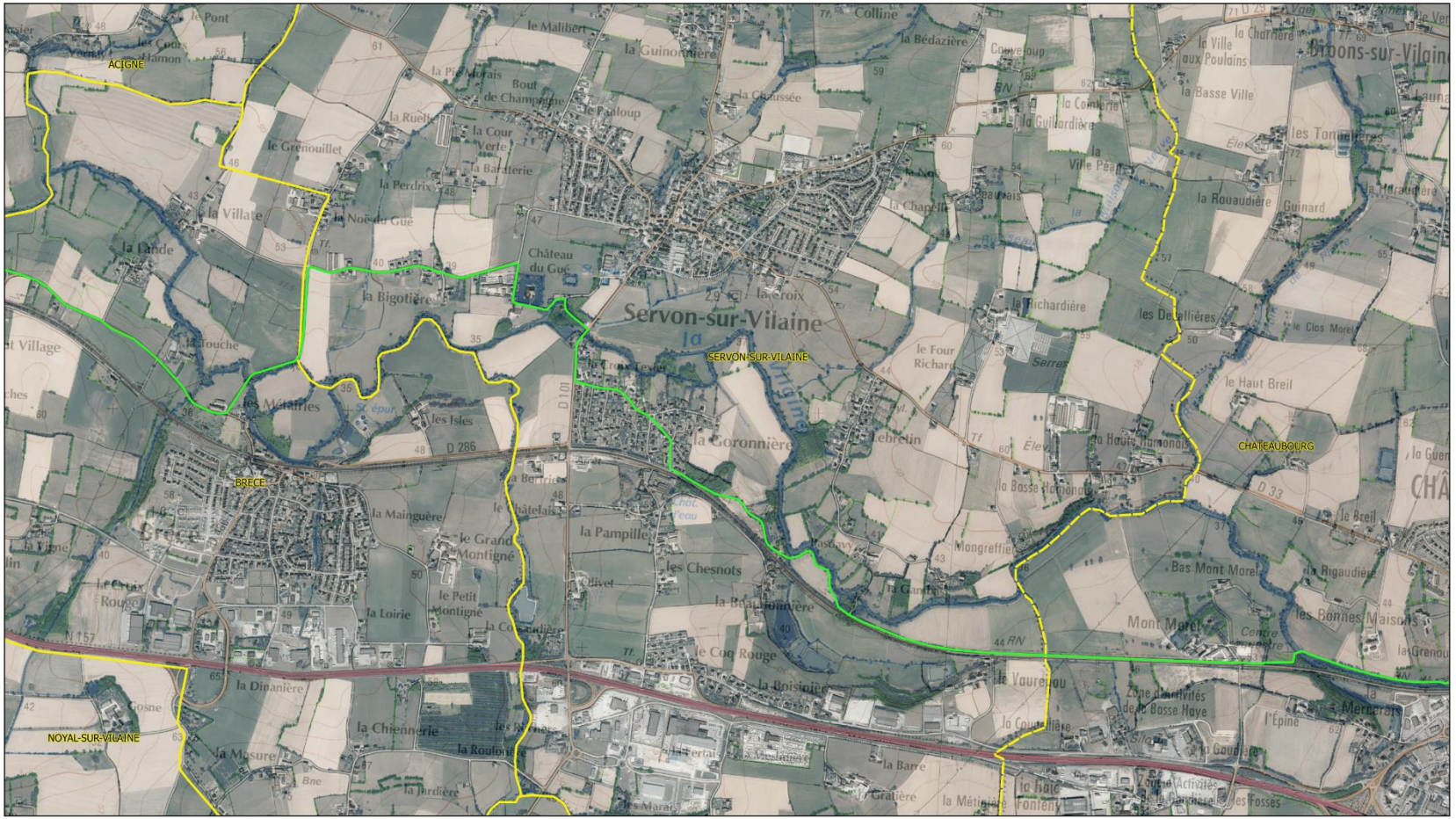

Tracé présenté (Avril 2016)
Limites communales

0 250 500 750 1000 m

N

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Commune de CHATEAUBOURG (Présentation avril 2016)

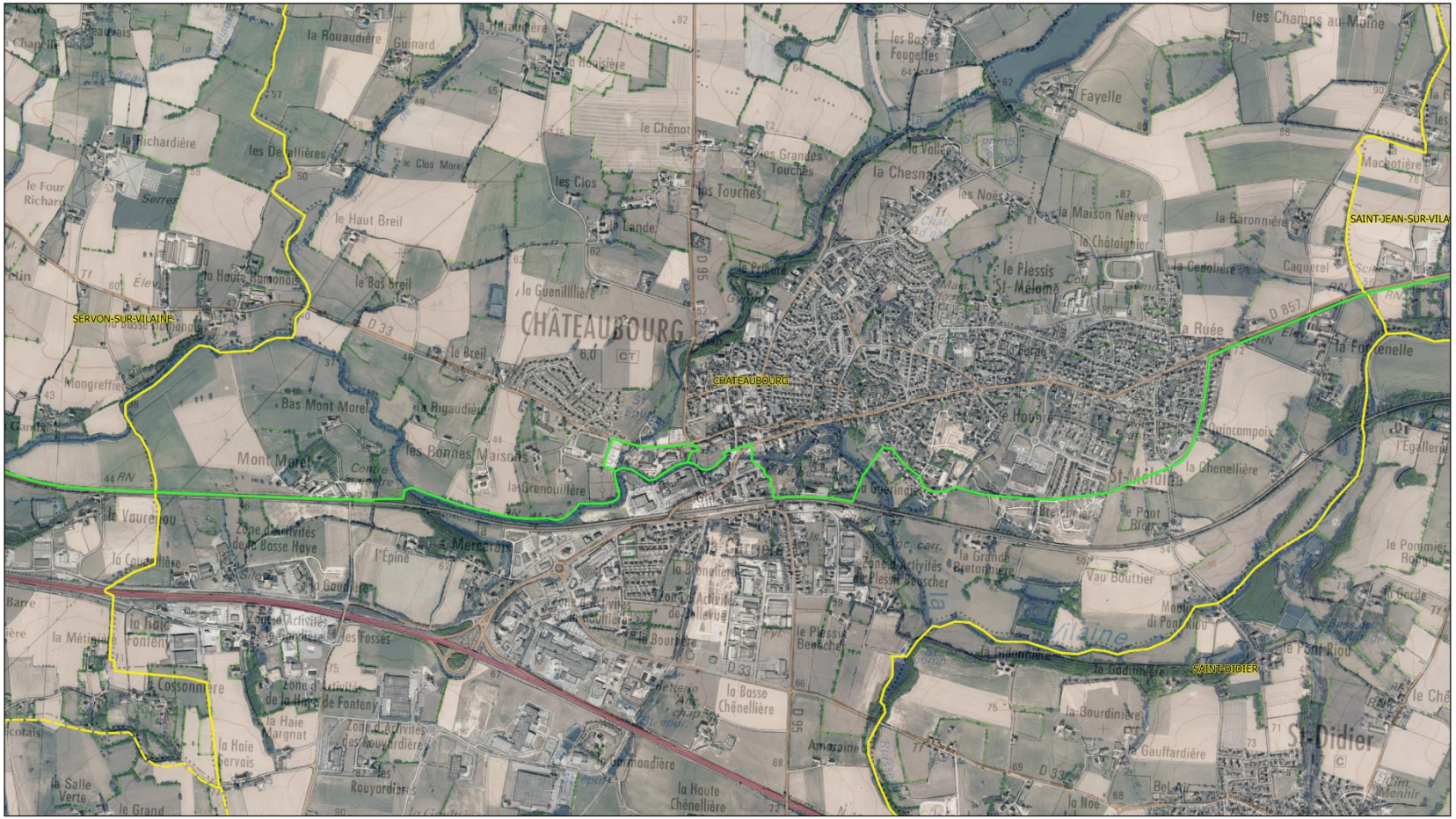

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Communes de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE et SAINT-DIDIER (Présentation avril 2016)

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Communes de CORNILLE et SAINT-AUBIN-DES-LANDES (Présentation avril 2016)

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Communes de ETRELLES et POCE-LES-BOIS (Présentation avril 2016)

>Tracé retenu à ce jour

Les franchissements à envisager

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Ouvrages de franchissement de la Vilaine à créer, découpage administratif

Le tracé soumis à concertation en 2009 nécessitait la création de 8 ouvrages de franchissement de la Vilaine. À l'issue de la concertation : le tracé du présent projet compte 5 franchissements de la Vilaine, et permet d'éviter la construction de trois passerelles de franchissement de la Vilaine.

- le tracé proposé (2014) conserve 3 ouvrages initialement prévus :
  - 2 au niveau de Cesson-Sévigné/Thorigné-Fouillard (n°**1** & **2** en bleu sur la carte ci-dessous),
  - 1 au niveau de Saint-Didier / Saint-Jean-sur-Vilaine (**6**) ;
- 3 ouvrages prévus sont évités au niveau de Noyal-sur-Vilaine / Acigné (n° **3, 4, 5**) ;
- 1 ouvrage est décalé au niveau de Châteaubourg (**4**) ;
- 1 ouvrage prévu est en création par la mairie de Châteaubourg (**7**) ;
- 1 nouveau franchissement est nécessaire à Acigné / Noyal-sur-Vilaine (**3**) ;
- (au niveau de Châteaubourg, le tracé actuel contourne la scierie au nord en partage de route et ne nécessite pas de construction d'ouvrage de franchissement, si le tracé à terme emprunte le passage au sud de la scierie, l'ouvrage (**5**) qui concerne le busage du cours d'eau perpendiculaire à la vilaine pourra être réalisé dans une phase ultérieure).

>Tracé retenu à ce jour

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Voie Verte le long de la Vilaine (JAN2015)

- BANDES CYCLABLES
- CHEMIN D'EXPLOITATION
- PARTAGE ROUTE
- SITE PROPRE EXISTANT
- SITE PROPRE À AMÉNAGER
- SITE PROPRE À CRÉER

Légende

- Passerelles à créer
- TRACÉ ALTERNATIF PARTAGE ROUTE

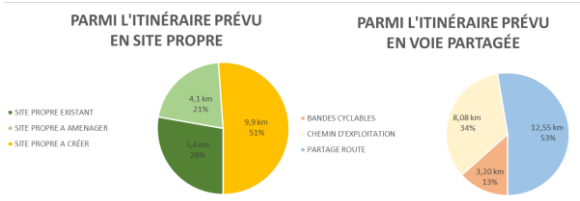

Ci-dessous : Voie-Verte de Rennes à Chateaubourg

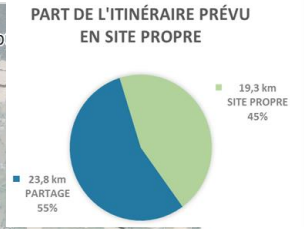

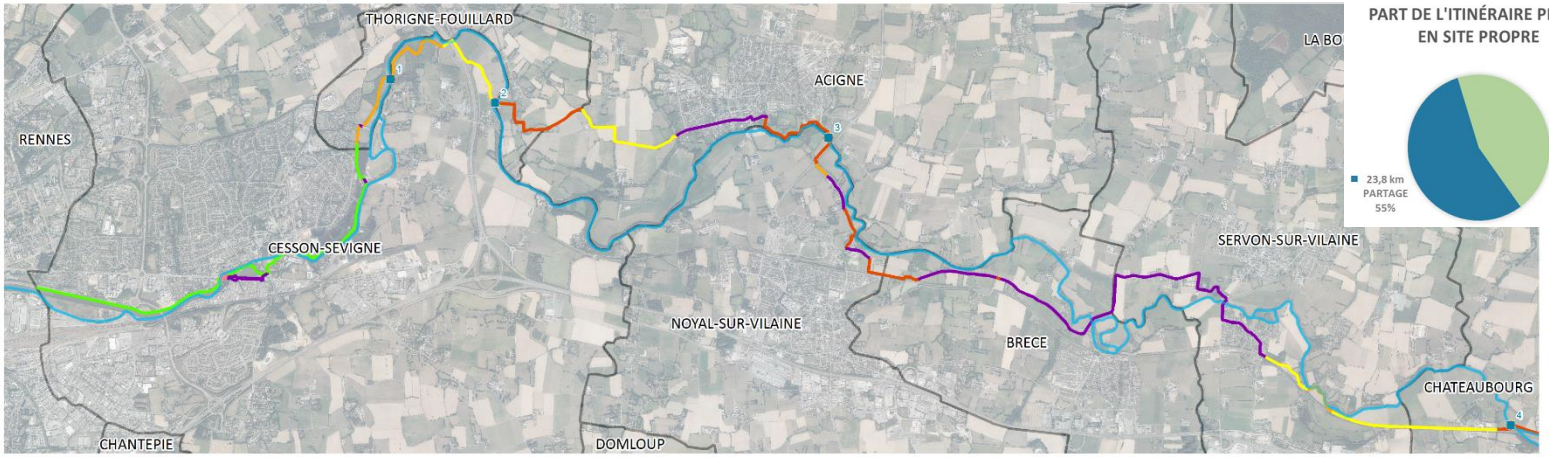

Ci-dessous : Voie-Verte de Servon-sur-Vilaine à Vitré

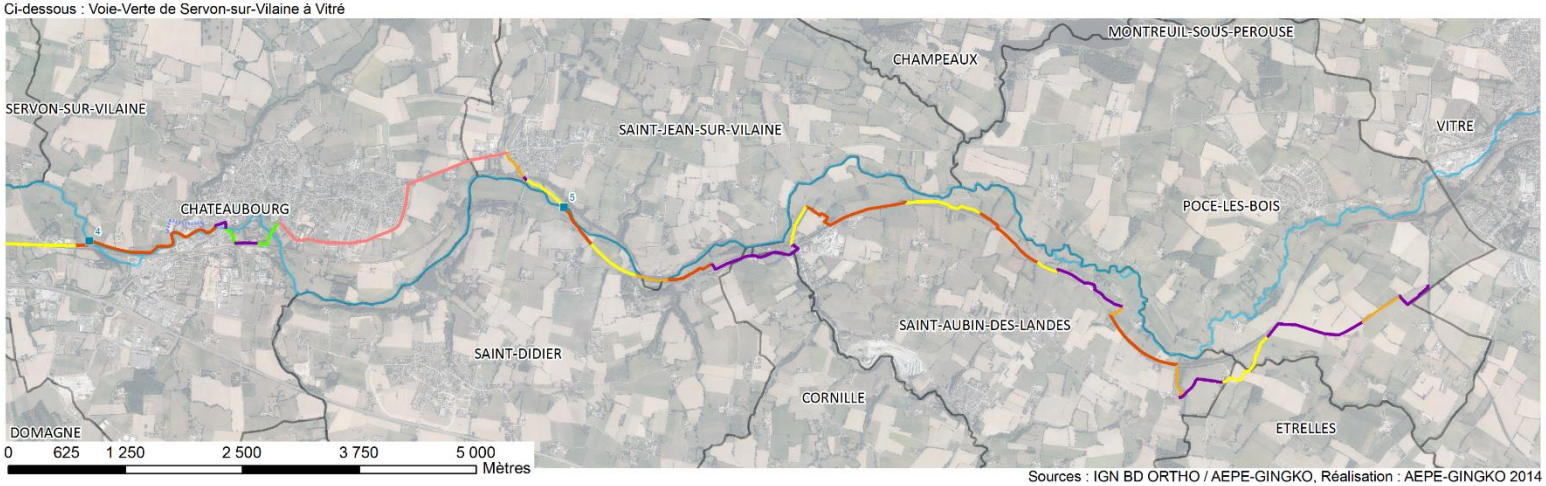

Sources : IGN BD ORTHO / AEPE-GINGKO, Réalisation : AEPE-GINGKO 2014

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Merci pour votre attention

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Commune de NOYAL-SUR-VILAINE (Présentation avril 2016)

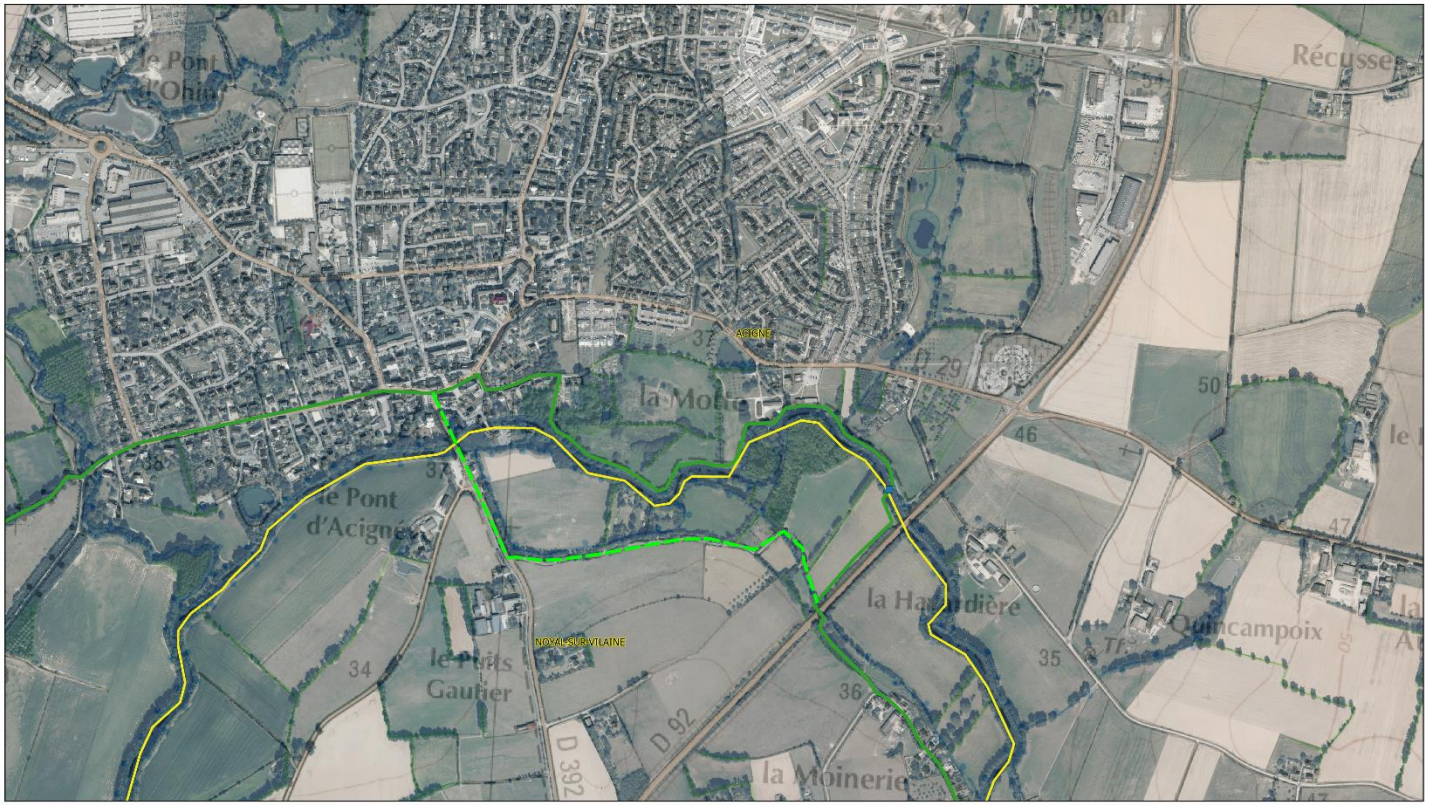

Retour tableau

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

Commune de NOYAL-SUR-VILAINE (Présentation avril 2016)

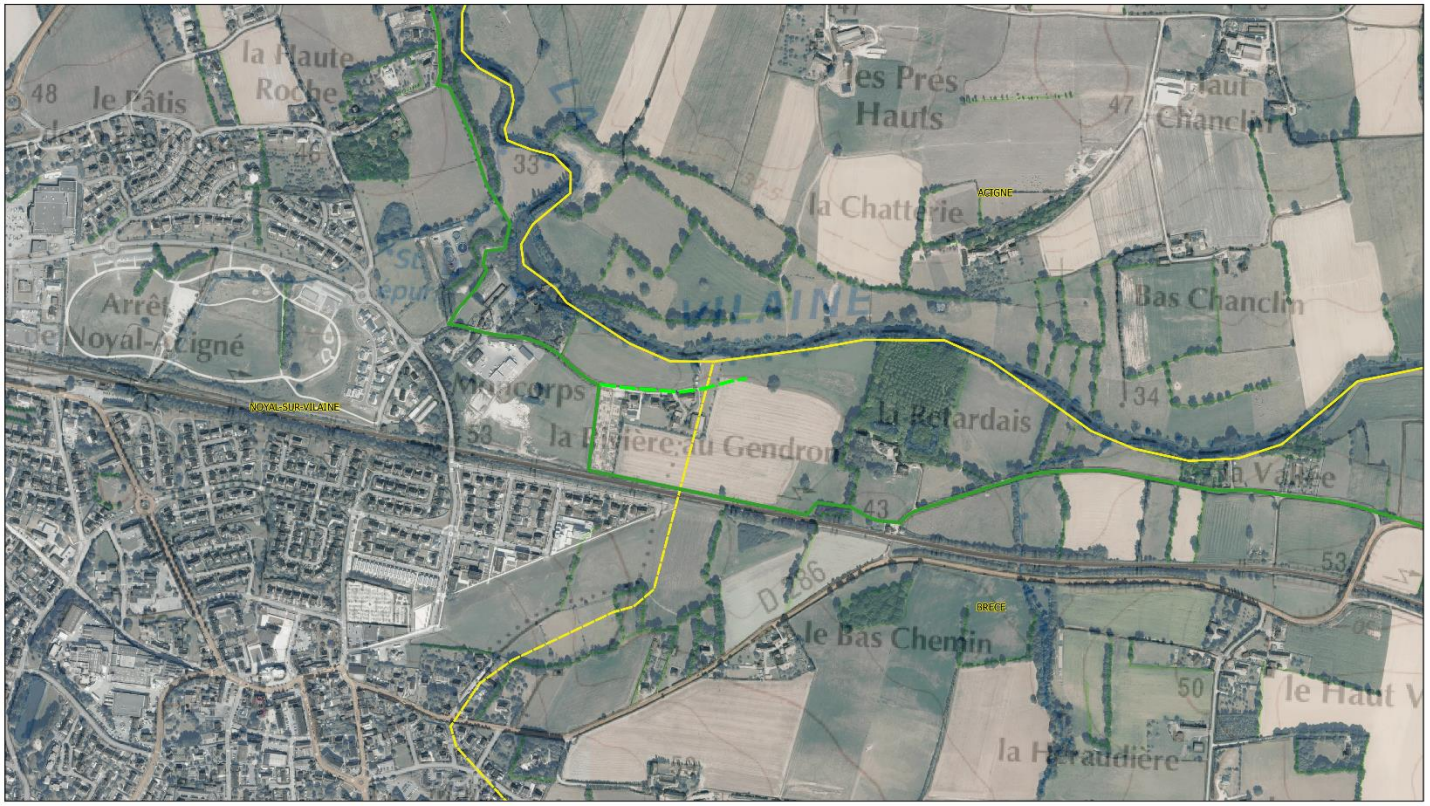

Retour tableau

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Présentation du tracé de la Voir Verte le long de la Vilaine entre Rennes et Vitré

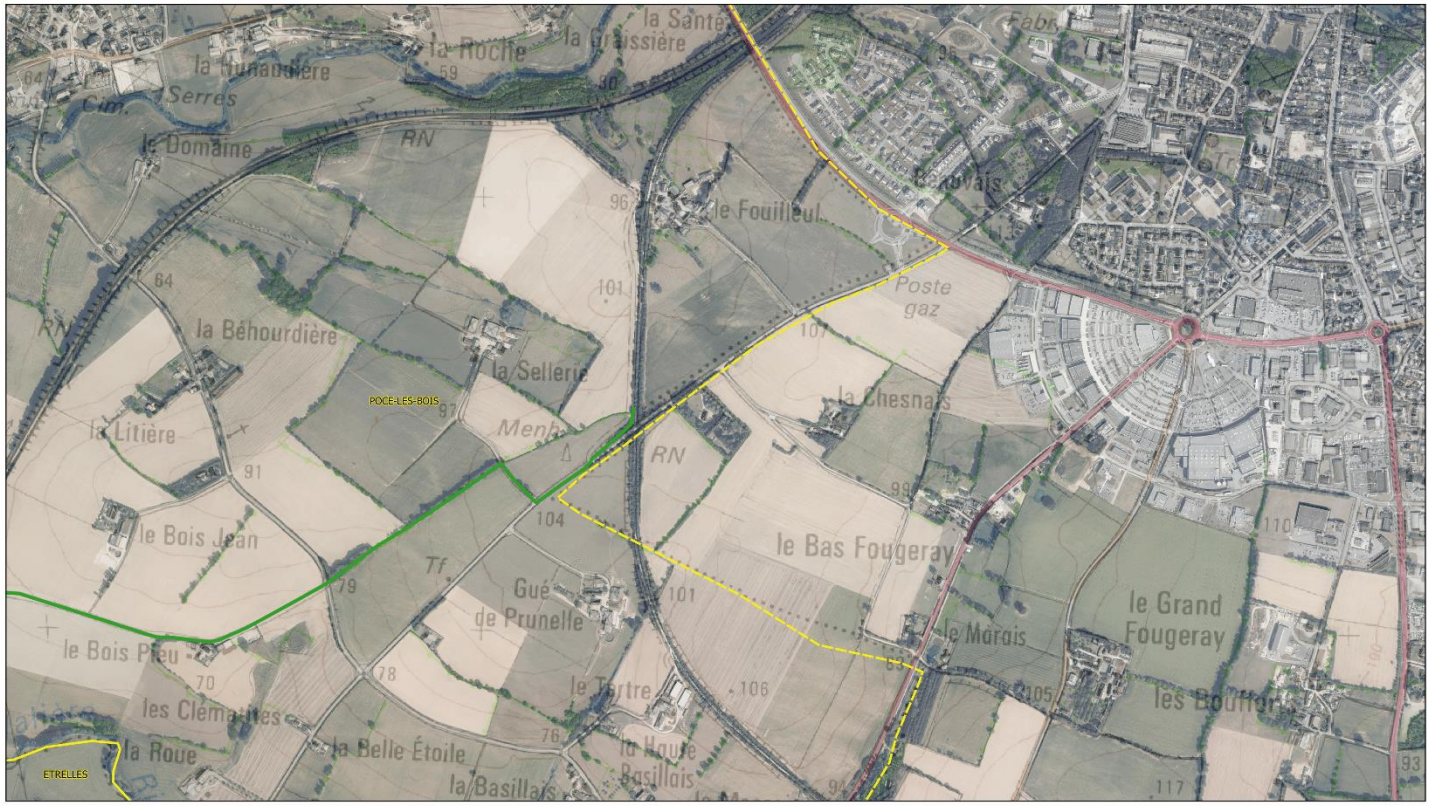

Retour tableau

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Ouvrage de franchissement de la Vilaine 3

Détail sur le secteur de l'ouvrage

Localisation

SITE PROPRE EXISTANT
SITE PROPRE À CRÉER
SITE PROPRE À AMÉNAGER
BANDES CYCLABLES
CHEMIN D'EXPLOITATION
PARTAGE ROUTE
TRACÉ ALTERNATIF ROUTE

Enjeu Zone humide
Inventaires communaux de Zones humides (SIBVVA/IAV)
Largeur Vilaine
Passerelles à créer

Sources : BD IRTHO IGN / BD CARTO-Tracé AEPE-GINGKO Réalisation AEPE-GINGKO 2014

Retour tableau